

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

DIRECTEUR: ABBÉ LIONEL GROULX

Audel, M. F. J. Cobourg, Ont.
201, rue Cobourg,
Ottawa,
Jan. 21



SOMMAIRE

L'ACTION FRANÇAISE.

ANTONIO PERRAULT

MARGUERITE TASCHEREAU

R. P. ADÉLARD DUGRÉ, S. J.

CHARLES DOLLARD

HENRI D'ARLES

PIERRE HOMIER

JACQUES BRASSIER

R. P. GILLES MARCHAND, O.M.I.

MOT D'ORDRE : — POUR LA FRATERNITÉ FRANÇAISE.....

L'ASPECT MORAL DU PROBLÈME ÉCONOMIQUE.....

DE L'ART MONUMENTAL ET DE SON INFLUENCE SUR LE GOUT POPULAIRE. FORMATION FRANÇAISE.....

CHRONIQUE FRANCO-AMÉRICAIN — NOTRE VER RONGEUR.....

NOTRE ANNÉE LITTÉRAIRE.....

À TRAVERS LA VIE COURANTE.....

LA VIE DE L'Action française.....

LES LIVRES « La résistance aux lois injustes ».....

PARTIE DOCUMENTAIRE

LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS

45-46 IMMEUBLE DE LA SAUVEGARDE

MONTRÉAL

Canadiens-Français

Soyons fiers de nos institutions

NOS ÉPARGNES

dans nos banques.

NOS PLACEMENTS

dans nos industries.

NOS ACHATS

chez nos marchands.

NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

"La Sauvegarde"

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de neuf millions d'assurance en force.

Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

Édifice de "LA SAUVEGARDE"

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

L'Action française est l'organe de la *Ligue des Droits du français*, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont : MM. Anatole VANIER, avocat, secrétaire général, Louis HURTUBISE, ingénieur-civil, trésorier. MM. les abbés Philippe PERRIER et Lionel GROULX, professeur à l'Université de Montréal. MM. Omer HÉROUX, journaliste, le Dr Joseph GAUVREAU, registraire du Collège des Médecins; et Antonio PERRAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal.

La plus importante Librairie et
Papeterie Française du Canada



Nous enverrons sur demande nos

CATALOGUES

D'Articles de Bureaux	(6 différents)
Articles Religieux	(3 " ")
Livres Religieux	(7 " ")
Littérature et Science	(5 " ")
Livres et Articles de Classe	(8 " ")
Jeux, Cartes, Décorations	(7 " ")
Livres Canadiens	(2 " ")
Pièces de Théâtre	(1 complet)

Vu le grand nombre de nos catalogues, il faut mentionner les articles désirés et il est important de donner sa profession ou occupation † † † † † † †



GRANGER FRÈRES
Libraires, Papeteriers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

EDMOND-L. MASSICOTTE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

Un Actif national

¶ Dans le Canada français, à l'heure actuelle, une maison financière solide et digne de toute confiance est un actif national.

¶ Nous croyons que notre maison est une institution de ce genre. Par ses directions en matière de placements, elle a fait fructifier à 6% en moyenne, depuis quelques années, d'innombrables millions qui sans elle se seraient perdus dans toute sorte de folles entreprises.



Versailles Vidricaire Boulais

LIMITÉE

MONTREAL

Immeuble Versailles
Tél. : M. 7080

OTTAWA

Imm. Banque Nationale
Tél. Queen 503

QUÉBEC

80, rue S.-Pierre
Tél. : 8620

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

TOUJOURS EN AVANT

**THE
PRIMUS**
Noir et Vert
naturel
En paquets
seulement.



Conserves
Alimen-
taires de
Fruits
et
Légumes
PRIMUS

POUDRE A PATE
CRÈME DE TARTRE
GELÉES EN POUDRE

“PRIMUS”

La marque “PRIMUS” est une garantie de qualité et de pureté.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée

Maison fondée
en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

LA **“STRATHCONA”**

Compagnie d'Assurance-Incendie
(Édifice Versailles)

90, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

*Cette compagnie, essentiellement canadienne-française, a été organisée en 1908,
avec une charte provinciale, et opère dans la province
de Québec seulement*

Capital autorisé.....	\$500,000
Capital souscrit.....	300,000
Capital payé.....	120,000

DÉPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la
“Canadian Fire Underwriters' Association”
quant à ses taux.

A.-A. Mondou, N. P.
Président et Gérant général.

J. Marchand,
Sec.-Trés.

Tél. Bell Main 2181-2182

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

LIBRAIRIE NOTRE-DAME

28-OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

OCCASIONS

Bossuet, Oeuvres, 10 volumes..	\$10.00
S. Frs de Sales, Oeuvres, 8 volumes..	6.00
Fred. Godefroy, Histoire de la Littérature française, 10 volumes..	8.00
Rohrbacher, Histoire de l'Eglise, 15 volumes, reliés..	15.00
Noël, Catéchisme de Rodez, 6 volumes..	4.00
D'Hauterive, Grand Catéchisme, 14 volumes..	10.00
Grenade, Ls de, Oeuvres, 26 volumes..	35.00

Visitez notre rayon de livres d'occasion

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, de juillet 1900)

Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé.....	\$ 5,000,000.00
Capital payé et surplus.....	\$ 4,300,000.00
Actif total, au delà de.....	\$39,000,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., ex-maire de Montréal de la maison Laporte, Martin (Ltée), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président: M. W.-F. CARSLY.

Vice-président et Directeur général: M. TANCREDE BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited".

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, président de la Librairie Beauchemin (Ltée).

M. M. CHEVALIER, dir. général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

L'hon. NEMESE GARNEAU, C. L., Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la cour du Banc du Roi.

Vice-président: L'hon. N. PÉRODEAU, ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

POUR LA FRATERNITÉ FRANÇAISE

Nous voulons que le recensement décennal établisse, dans l'exactitude, l'effectif de tous nos groupes français. Fort bien. Il nous reste à nous rappeler, plus souvent que tous les dix ans, les devoirs de notre fraternité française d'Amérique. Nous du Québec, foyer, noyau principal, mais non la majorité de la race, songeons toujours que plus de deux millions et demi d'hommes de notre sang vivent en dehors de chez nous. Fraternité veut dire unité et soutien. Que nos frères dispersés ne renient point le vieux foyer; que notre foi, notre histoire, nos traditions nous restent communes. Qu'au-dessus de notre dispersion demeure, pour nous garder unis, le lien vigoureux de la langue, de la race et de la foi. Nous, de la vieille province, redressons, dans nos esprits, le sens de la charité. Après soi-même on se doit d'abord à ceux de sa famille. Le soutien de nos frères doit donc passer avant toutes les œuvres exotiques. Ils ont des luttes; aidons-les, dans le respect toujours de leurs méthodes d'action, de leur autonomie. Lisons leurs journaux; tenons-nous aux écoutes de leur vie. Préoccupons-nous des répercussions de nos actes sur eux. Ne leur donnons point le signal des abdications françaises. Puisqu'ils s'y appuient, accroissons, pour eux, nos forces morales, intellectuelles, économiques. Le Québec a charge d'âmes.

L'ACTION FRANÇAISE.

LE PROBLÈME ÉCONOMIQUE

L'ASPECT MORAL

Ce titre étonnera quelques lecteurs. Notre façon d'agir paraîtra étrange aux gens dits pratiques dont tous les soucis se bornent à l'argent, aux économistes qui n'aperçoivent dans le progrès que le produit de la matérialité des faits et de la fatalité des lois naturelles. Les uns et les autres jugeront inopportune l'union du mouvement économique aux préoccupations d'ordre moral. Les enquêteurs de l'*Action française*, diront-ils, s'égarent dès les premiers pas de leur course; seuls des hommes étroitement positifs peuvent traiter ces questions. Il se peut cependant que ces contradicteurs soient moins nombreux aujourd'hui qu'autrefois. Au tumulte des récents événements, plusieurs, trouvant dangereux leur égoïsme, sortirent du cercle étroit de leurs conceptions. Ceux-ci ne croient plus que les biens liés à l'ordre matériel suffisent à maintenir la société en équilibre. Tandis qu'ils entassent leurs écus, ils souffrent que les *rêveurs* s'arrêtent aux réflexions désintéressées et mettent, fût-ce au moyen de la morale, plus de stabilité, d'harmonie et de confiance entre les hommes. Ces idées pénètrent en des cerveaux qui leur restaient fermés. A la récente *Semaine sociale* de Montréal, M. Édouard Montpetit, avec une autorité que lui valent sa finesse d'observation et sa science si bien informée, notait à ce sujet le point d'arrivée de maints penseurs. Analysant le rapport des quatre évêques américains composant le Comité d'adminis-

tration du *National Catholic war Council*, il déclara : « Ils appliquèrent la morale au domaine économique. A ce sujet, il est intéressant de montrer qu'ils sont d'accord, en cela, avec beaucoup d'écrivains, de sociologues et d'économistes contemporains. On admet de plus en plus la nécessité de l'élément moral, même dans les questions qui peuvent paraître, au premier abord, de pure économie; et l'on est allé jusqu'à affirmer que l'économie politique ne peut pas prétendre être une science réaliste, une science exacte, sans cette reconnaissance des principes supérieurs qui doivent guider l'humanité ».

A l'*Action française* nous avons toujours pensé ainsi. Ce ne sont ni les nouveaux périls ni le mouvement accentué des forces ouvrières qui nous découvrirent la part très large qui revient à la morale chrétienne dans chacune des manifestations de l'activité humaine. Ne posant aucune cloison entre la vie privée et la vie publique, ramenant à l'unité les divers éléments constitutifs du progrès, l'*Action française* trouve jeu dangereux l'élaboration des thèses d'économie politique sans lien aux données supérieures de l'âme, sans souci de leur application aux réalités. L'étude des causes qui aident, dans un pays, à la satisfaction des besoins matériels, n'exige pas l'oubli des relations qui se fondent à ce sujet entre les hommes et qui peuvent empirer ou améliorer leur condition. Les biens terrestres n'ont tout leur prix que par rapport à l'être humain. Réunir dans cette enquête deux disciplines, l'étude du côté matériel des choses et celle de la vie morale, c'est envisager dans toute son ampleur le problème économique. On ne saurait le poser dans sa vraie lumière sans notamment rappeler la notion chrétienne de la richesse et les moyens d'en inspirer les efforts déployés par les Canadiens français dans l'ordre matériel, sans prévoir les atteintes qui peuvent résulter à

leur vie spirituelle de cet emploi nouveau de leur activité, sans signaler les écueils prochains et les nécessaires précautions.

* * *

L'Église catholique ne condamne pas la recherche des biens extérieurs, nécessaires à la conservation de l'individu et de l'espèce, utiles à la prospérité matérielle des familles et de la société. Comment pourrait-elle s'y opposer puisque l'activité économique a pour moteur les besoins de l'homme? La foi chrétienne fait plus que d'approuver la recherche des aliments indispensables à la vie humaine. Elle ne réproouve pas le désir d'atteindre à la richesse, au sens que lui donne l'homme qui possède une abondance de biens matériels surpassant notablement le nécessaire. La fortune lui paraît correspondre à la nature des choses et au plan providentiel. Doctrine de vérité absolue, le catholicisme veut, sur ce point, non ignorer les nécessités naturelles, les exigences de notre existence terrestre, mais les spiritualiser. L'homme est forcé par sa nature de recourir à l'utilité économique, à tout ce qui peut servir à son bien-être matériel. L'homme naît sans ressources pour satisfaire ses multiples besoins. Il lui faut recourir aux biens extérieurs. Cette première nécessité, à laquelle il se soumet, développe ses désirs et ses aspirations. Son activité se tourne vers les choses utiles que lui offre la nature, et, par ses efforts d'appropriation de ces biens, de leur transformation et de leur échange, il contribue à la conservation de la vie individuelle et de l'espèce, à son développement et à son progrès. Les intérêts matériels entrent pour une large part dans la constitution de la société civile. L'ordre économique est une partie importante de l'ordre social. La civilisation, cette montée de l'âme vers des formes supérieures de

vie, exige l'élément matériel comme appui aux activités d'ordre intellectuel, moral et religieux. Puisqu'il est impossible de vivre sans s'occuper du côté matériel, il serait contre nature de vouloir limiter l'énergie de l'homme à la pure vie de l'esprit.

Cette morale dictée par la loi naturelle ne fut contredite ni par le judaïsme, ni par la foi chrétienne. Aux premiers jours de l'humanité, Dieu lui-même donne à l'homme la mission de remplir la terre, de la conquérir, de la soumettre à sa domination. Il fait de la richesse une sanction, secondaire mais réelle, de sa loi. Il promet la prospérité temporelle à Israël comme récompense de sa fidélité au service divin. En des pages nombreuses, l'Écriture décrit « avec complaisance et ostentation », remarque le R. P. Castelein, les bénédictions temporelles et les richesses accordées à certains des chefs religieux du peuple juif. Le christianisme ne s'oppose pas à cette doctrine. Jésus-Christ condamna certaines catégories de riches, mais ne proscrivit point la richesse. L'Église catholique trouve l'un de ses titres de gloire dans la restauration de la notion du travail même manuel et appliqué aux choses de la nature, dans la réhabilitation de l'activité humaine engagée dans l'effort matériel. Tout le long de ses dix-neuf cents ans d'existence, l'Église catholique justifia cette affirmation de Léon XIII : « Elle a des encouragements pour tous les arts et pour toutes les industries ». Un Grégoire le Grand ou un Innocent III daigne s'occuper du salut matériel des fidèles. Le premier requérait même des évêques une capacité non seulement d'ordre spirituel, mais encore d'ordre temporel. « Vous savez, écrit-il, qu'à notre époque on doit placer au faite de l'administration celui qui sait se préoccuper, non seulement du salut des âmes, mais encore de l'utilité et de la protection temporelle de ses subordonnés ». L'Europe

dut à l'Église, et, en particulier, à ses moines, le défrichement de plusieurs de ses régions et leur mise en culture. Des écrivains comme Ernest Lavisse reconnaissent qu'un « saint Benoît doit tenir dans l'histoire une plus grande place qu'un fondateur d'empire, car toutes les règles monastiques des grands ordres procèdent de celle de saint Benoît. Règle admirable, avoue cet universitaire, qui adoucit les rigueurs de la vie ascétique et met à côté de la prière, le travail sous toutes ses formes; le travail manuel, la culture de la terre; le travail intellectuel, la culture de l'esprit, l'éducation de la jeunesse ».

Le christianisme et l'Église catholique réprouvent moins la richesse qu'un certain esprit dont est animé trop souvent l'homme qui l'obtient et en jouit. La richesse prise en soi ne mérite qu'un jugement favorable, comme les autres choses de ce monde. La foi chrétienne se borne à tracer aux riches les règles qui doivent présider à l'acquisition, la possession et la disposition des biens matériels. Elle n'y voit que des moyens utiles à l'individu et à la société pour atteindre à leurs fins. Elle ne condamne que celui qui, sortant de l'ordre, attribue aux objets de la fortune une estimation exagérée et y place, sinon de propos délibéré du moins en pratique, la fin de ses activités, le terme de ses efforts, le prix et le but de la vie. L'Église catholique combat, dans l'abus des richesses, le matérialisme, qui borne aux choses secondaires l'horizon de l'humanité. Prolongeant la destinée de l'homme hors de ce monde, exigeant que même ici-bas il accorde la primauté à tout ce qui élève l'âme et la dégage peu à peu de ses liens terrestres, l'Église catholique veut que cette âme soit la maîtresse des choses, quelles qu'elles soient, non leur esclave. Elle demande que cette vie soit une participation à l'ordre spirituel et divin qui domine nécessairement et éternellement le

monde matériel. Appliquant ces principes sur le terrain économique, elle souhaite que le citoyen y trouve, comme dans les autres domaines de son activité, un moyen, non de s'abêtir, mais de monter dans l'échelle des vraies valeurs, de fortifier le durable, hâter le vrai progrès, aider les autres à remplir leur destinée. « Les richesses ne sont recherchées, enseigna saint Thomas, qu'en tant qu'elles sont les soutiens de la nature humaine. . . L'homme ne peut pas s'affranchir de toute sollicitude dans la recherche et la possession des choses extérieures. Mais, s'il ne se livre à cette recherche qu'avec modération et dans la mesure des besoins d'une vie simple, il ne fera rien qui répugne à la perfection de la vie chrétienne ». Et saint Augustin, sous une forme plus saisissante, dit à l'homme : « L'or en lui-même est bon car Dieu n'a rien créé de mauvais. Ne sois pas mauvais et ton or est bon. L'or doit marcher derrière toi, non pas toi derrière l'or ».

Mettant au premier rang, dans l'ordre du mérite moral, l'héroïsme du renoncement, signalant les dangers de la richesse et nous avertissant avec Léon XIII que d'ordinaire « plus le bien-être physique est en progrès, plus s'accroît la décadence des biens de l'âme, » condamnant après Jésus-Christ les riches qui sacrifient leur âme et celle des autres à la richesse, la recherchent par les voies de l'injustice et, l'ayant acquise, en jouissent dans un stérile égoïsme, l'Église catholique indique pourtant à ceux que préoccupe l'acquisition des biens matériels d'honnêtes et de nobles motifs, d'énergiques et de louables stimulants. Elle dénonce la cupidité aveugle, les gains illicites, la méconnaissance des devoirs de justice et de charité, mais elle approuve l'homme qui, par des voies légitimes, s'efforce d'améliorer le sort présent et futur des siens, d'acquérir pour lui et sa famille le moyen de satisfaire des goûts plus élevés et plus affinés.

Elle encourage ceux qui emploient leurs capitaux à soutenir les initiatives et les entreprises propres à développer l'instruction du peuple, à étendre le règne des sciences et des arts. Elle veut que la richesse soit l'amie de la charité, qu'elle soutienne les œuvres d'assistance et de prévoyance publiques. Chez le bon riche, il en est, l'utilité de la fortune est réelle. Elle aide au développement de sa personnalité et, demeurant un instrument, favorise grandement ses œuvres. La fortune doit être acquise, non pour jouir, mais pour agir efficacement, au profit de nos facultés les plus hautes et de celles d'autrui. La richesse est admirable qui oriente la nature, les événements et les êtres vers leurs fins véritables. La mission de l'argent est d'aider la vertu, le travail, l'intelligence, la sagesse. Il ne doit pas être le poids qui fait descendre, mais le levier qui hausse les façons de vivre et porte l'homme vers les choses supérieures jusqu'aux biens suprêmes. C'est la pierre qui ne doit point entraver la marche de l'homme mais devenir partie de ses ouvrages. L'argent « est par essence un moyen utilisable en vue d'un idéal supérieur. Pure sottise le mépris qui en conteste l'utilité et la valeur. Fruit de sagesse et surtout perle évangélique le mépris qui dit à Mammon : je veux m'emparer de toi pour en tirer meilleur que toi ». (R. Père Lamarche).

Libre d'acquérir la richesse, mais tenu de n'y point asservir son âme, le chrétien sent l'acuité du dilemme. Pour découvrir le milieu où il se doit tenir, le catholicisme lui prêche la nécessité du renoncement. Et dans cette vertu, condition de sa discipline intérieure et de l'usage louable de la fortune, il peut trouver un élément de progrès matériel. En 1861, dans un ouvrage considérable sur *La richesse dans les sociétés chrétiennes*, Charles Périn, professeur d'économie politique à l'Université de Louvain, se

posa cette question : Faut-il de toute nécessité, pour être chrétien, mourir à soi-même et au monde ? N'est-il pas possible de concilier l'élévation d'âme et la charité du chrétien avec une affection tempérée pour les jouissances de la matière ? Étudiant de la hauteur des principes la complication des faits, il résolut le problème par « la conciliation de deux choses que beaucoup de nos contemporains regardent comme inconciliables : le progrès matériel et le renoncement chrétien ». Il établit que « pour l'ordre matériel comme pour l'ordre moral, rien de grand et de vraiment utile ne peut se faire, et ne s'est jamais fait, que par le renoncement » ; que de nos jours comme autrefois « le renoncement est, dans l'ordre social, la force cachée qui meut et retient tout, que l'intérêt propre, ressort indispensable de l'activité sociale, doit être épuré, réglé, contenu par l'esprit de renoncement, qu'il est aussi impossible de concevoir une société humaine sans intérêt, qu'il est impossible de la concevoir sans le renoncement : deux forces destinées à se faire contrepoids, et à produire par leur équilibre l'ordre parfait dans la vie humaine ». Combien de Canadiens, instruits par les réalités, témoins de tant de rivalités et de luttes meurtrières occasionnées par le désir immodéré des richesses, s'étonneraient en lisant ce livre portant jusque dans la sphère des biens matériels la thèse du renoncement. Comme ils trouveraient étrange cet économiste soucieux de faire de cette vertu, non pas seulement le fond de toute vie chrétienne, mais aussi l'un des facteurs du bien économique, l'une des bases essentielles de l'ordre social, — vertu portée plus loin par l'élite, mais consistant pour le grand nombre dans l'effort qu'exige la subordination de la volonté à l'observation des préceptes de la loi. Auraient-ils la patience de suivre jusqu'au terme de ces trois volumes, cet auteur qui, repassant les diverses phases de l'activité

humaine occupée à produire, échanger, consommer les richesses, déduisant les lois de l'ordre matériel tel que le christianisme nous le fait comprendre, conclut que « le principe du renoncement trouvera toujours son application même au sein des sociétés qui auront le mieux développé tous les éléments de leur prospérité matérielle » ? Pourtant cet ouvrage, en dépit de ses soixante ans, n'a pas vieilli. Il paraît neuf en ces jours de reconstitution, nécessairement liée au renoncement qu'exigent le travail et l'économie. La façon qu'il enseigne est la seule qu'une société chrétienne puisse adopter dans l'ordre matériel. Après deux mille ans de christianisme, les nations civilisées ne doivent plus s'inspirer des règles du paganisme.

* * *

Notre race le doit moins que tout autre. Son origine et son avenir, son point de départ et le but où elle tend, lui commandent de poursuivre à la lumière de ces principes son effort dans l'ordre matériel. C'est pour sauvegarder son âme et ce qui en fait la valeur qu'elle doit vouloir conquérir les biens économiques. L'emploi de ses énergies à leur acquisition est pour elle non seulement une nécessité naturelle, mais encore l'un des moyens d'accomplir sa vocation de peuple américain. Après trois cents ans d'existence sur les rives laurentiennes, elle ne subsiste que par la lutte; les groupes ethniques qui l'entourent, continuent de s'opposer à la reconnaissance de son originalité. Le plus fort d'entre eux, l'anglo-saxon, dominant aux États-Unis et au Canada, est par son culte des biens extérieurs le plus matérialiste qui soit. Notre race, destinée à vivre dans ce pays si sensible à la passion des richesses, ne peut demeurer indifférente aux intérêts matériels ni les abandonner à ses rivaux. Il lui faut s'en préoccuper, exercer sur eux une influence qui

compte, sans quoi elle se condamne à l'ilotisme. Mais, d'autre part, elle ne doit point englober dans cet ordre d'occupations, ni la gloire de son passé, ni le souvenir de sa mission, ni les qualités qui font sa réelle valeur. Il est avantageux que le plus grand nombre possible de ses fils possèdent une certaine quantité des biens temporels qui assurent leur dignité et le libre jeu de leurs activités; mais ce serait, en fin de compte, un nouveau mode de pauvreté si, acquérant la puissance de l'argent, ils perdaient tout attrait pour la force morale et la vie spirituelle. Si la maîtrise des biens temporels est pour les Canadiens français une nécessité de survie, maintenons que le progrès matériel n'a pas plus ici qu'ailleurs sa raison d'être en lui-même. Il ne la trouvera que dans le progrès de l'ordre moral et intellectuel. Il ne sera légitime que s'il lui vient en aide et que l'accompagnant il en est l'accessoire. Comment notre activité déployée dans le sens des intérêts matériels, tournera-t-elle à la grandeur de notre peuple, non à sa déchéance? On ne peut pas choisir entre ces grands intérêts contraires, ni les sacrifier les uns aux autres. Nous devons les concilier, les harmoniser pour le bien permanent de notre race. Arrêtons-nous à cet aspect du problème et précisons certains points.

Certes, on ne se fait pas illusion. Notre société, semblable en cela à celle des autres pays, ne sera pas de sitôt unanime dans l'adhésion aux idées supérieures ni dans le choix des moyens d'action qu'elles comportent. Il est nécessaire cependant que certains principes soient souvent remis en lumière. Ce sont ces rappels à la vérité qui déterminent d'heureuses tendances et contrebalancent celles suggérées par l'erreur. Les directives, dégagées de l'amas des faits, fournissent au grand nombre, la masse flottante que se disputent le bien et le mal, la lumière qui empêche

de trébucher sur la route et de faire tourner à ruine des éléments qui, mieux compris et mieux utilisés, produisent force et progrès.

En ces jours de réclame variée et pressante en faveur de la richesse, rappelons tout d'abord que les biens matériels ne suffiront point à assurer notre suprématie. Il ne convient pas d'indiquer à notre race pour idéal la seule poursuite de la richesse, ni d'en faire l'objet unique de notre ambition. On fausserait l'un de nos plus précieux ressorts, notre tendance à placer au-dessus de tout la vie de l'esprit. Consacrer notre ardeur exclusivement aux choses matérielles, nous conduirait à l'oubli définitif des biens supérieurs, dignes toujours de notre sollicitude. Si la richesse est pour un peuple source de prospérité, il est pour lui d'autres éléments de puissance qui ne s'achètent point à prix d'or ni ne se conquièrent dans les routes où s'amoncellent les intérêts matériels. Quel actif possède une nation quand chez elle se trouvent diffuses dans le corps social l'énergie spirituelle et la grandeur morale, quand le plus grand nombre possède avec l'esprit du christianisme la lumière qui guide, à travers les choses de la vie, vers l'idéal qui les dépasse. Que de sourires de pitié n'attirait pas le nom de la France aux premiers jours de la guerre. Que feraient ses poilus à côté des bataillons anglais si pratiquement égoïstes, en face des régiments allemands si fortement organisés? Les soldats français eurent pour eux la force d'âme et leurs chefs la lumière de l'intelligence. Les uns et les autres conservèrent la sympathie de ceux qui crurent toujours en la puissance souveraine de l'âme; ils gagnèrent à leur pays l'admiration des gens trop profondément impressionnés jusque-là par le côté matériel des choses. Si de tenaces adversaires de la race canadienne-française découvrirent récemment chez elle des qualités de premier ordre, ce fut

peut-être par intérêt, mais aussi parce que la difficulté des temps laissait mieux voir, à côté de l'argent, des sources de vie qu'il ne produit point, qui se gagnent et se conservent sans lui. « While success in trade is not to be despised, as it is by some, neither is it to be exalted, as it is by others, out of its due proportion in the achievement of mankind », écrit judicieusement M. W. H. Moore dans *The Clash*. On trouverait des preuves de cette vérité chez certains fils de notre race. Le tableau de nos chefs et de nos autorités sociales prouverait que, dans la plupart des cas, leur influence suivit des commencements pénibles où l'énergie de l'âme, forte seulement de sa pauvreté, fit tous les frais, influence qui cessa ou devint malfaisante avec la venue de la fortune. En dépit de la nécessité où nous sommes d'accroître notre aisance matérielle, en dépit du rôle considérable que jouent en ce monde les biens temporels, l'or et l'argent en particulier, maintenons que d'autres éléments de force et de grandeur, non moins utiles même en ce monde, leur échappent; qu'ils gardent à ce titre et par la supériorité qu'ils confèrent une primauté. Les biens temporels qui ne produisent pas ces vertus leur sont parfois contraires. Ne nous laissons pas éblouir par le seul éclat doré des affaires. Plaçons, au-dessus d'elles et des gens qui s'y livrent, quelques données d'un ordre plus élevé qui servent à les juger. Accordons estime et admiration aux hommes d'affaires qui font du commerce et de l'industrie, des sources louables de prospérité, non des causes de démoralisation et d'asservissement du peuple, non des moyens d'arrêter toute influence provenant de la pensée. Afin que notre effort économique devienne l'appui de ces vertus essentielles, et non leur agent destructeur, situons-le en son lieu, hiérarchisons les activités qu'il entraîne, sachons bien quel esprit doit les animer.

De quoi s'agit-il en somme ? L'indépendance économique des Canadiens français est une expression trop ample pour l'idée qu'elle renferme. Cerné de toutes parts par la race anglo-saxonne qui concentre d'instinct son énergie dans les biens matériels, qui prit et garde, grâce aux circonstances, les devants sur le domaine économique, notre peuple peut-il prospérer matériellement par ses seules forces et ses seules ressources ? S'il est vrai que chaque pays est plus ou moins dépendant à ce sujet des contrées voisines et même lointaines, on peut, à plus forte raison, penser qu'un régime économique absolument distinct n'est pas possible pour notre peuple. Son indépendance économique, au sens prochainement réalisable du mot, signifie un état de libération relative. Maîtres de leur sol et de ses richesses, capables de les exploiter, les Canadiens français ne seront plus ni les esclaves ni les serviteurs des capitalistes anglais ou américains ; initiés en grande majorité au mouvement économique, le soutenant par des institutions dont ils auront l'entier contrôle, gardant chez eux les bénéfices qu'il produit, ils cesseront d'être les pourvoyeurs de la finance étrangère et ses tributaires. Les sept-huitièmes des affaires accomplies chez les Canadiens français le sont par des Anglais et à leur profit, me dit un statisticien. Renversons les rôles : donnons à l'étranger un huitième, gardons pour nous les sept autres ; nous aurons atteint en partie l'indépendance économique.

La fortune qui nous peut l'apporter, se présente, selon une expression de Charles Gide, sous deux aspects : *la richesse jouissance* et *la richesse puissance*. La première, acquise par le grand nombre, lui fournira, avec les facilités de satisfaire ses besoins, l'aisance et la dignité ; la seconde possédée par une minorité lui donnera le pouvoir de commander sur les choses et les hommes, dans l'ordre économique, social

ou politique. La richesse puissance ne peut pas être dédaignée par nous. Le serait-elle qu'elle s'insinuerait tout de même, le jeu des activités économiques permettant toujours à quelques-uns d'atteindre, par leur intelligence, leur travail ou les circonstances, à la grande fortune. Elle peut devenir socialement dangereuse si elle tombe entre les mains de potentats égoïstes, de forbans capables de trafiquer du sang et de la chair d'autrui. La richesse puissance peut être pour un pays, pour une race, une source de vie, une certitude de durée, si ceux qui la détiennent comprennent le rôle de l'argent et sont capables d'en assurer l'utilisation sociale. Que nos puissants par l'argent créent et développent des entreprises nationales. Qu'ils ne s'allient point aux forces étrangères de domination économique, ni ne lient partie avec elles pour drainer l'épargne de chez nous dans les goussets des financiers anglais ou américains. Quelle aide la richesse puissance nous rendrait si elle se chargeait de subventionner la vertu et le talent, les hommes d'idées et d'action spirituelle, les institutions d'enseignement, les œuvres d'assistance sociale.

La richesse jouissance est celle qui doit davantage nous attirer. Détenue par le grand nombre de nos compatriotes, écartant les causes de gêne et de mécontentement, elle assurera la stabilité de notre race. Elle ne s'acquiert, ne se conserve que par un travail régulier et par l'économie. Elle peut être l'excitatrice des vertus domestiques, les seuls vrais appuis de nos foyers. On obtiendra la diffusion parmi nous de cette richesse jouissance, non en lançant les grandes affaires, où l'enrichissement de l'un est lié à la ruine de centaines d'autres, mais en favorisant le jeu normal des diverses activités économiques. Les enquêteurs qui vont suivre les examineront une à une. Ils diront comment il importe de les organiser afin qu'elles assurent à la masse de notre

population cette aisance moyenne. Le sujet de notre article nous oblige à noter dès maintenant que des choix s'imposent ici, qu'une hiérarchie dans nos efforts est nécessaire. Il faut, par exemple, encourager de préférence les modes de vivre qui répondent le mieux à nos aptitudes, qui favoriseront le plus le maintien des vertus foncières de notre race. A ce titre, la culture du sol s'impose à notre énergie avant toute autre source de richesse. L'emprise de la terre, sa mise en valeur, fut l'une des ténacités salutaires de nos ancêtres. Elle demeure l'un des domaines économiques où il nous est permis de devenir maîtres. Nous y serons libres. Pour la survivance de notre peuple, rien ne vaut, rien ne vaudra jamais des milliers de paroisses où la classe paysanne, vivant dans la paix de ses champs, soutenue par l'armature du catholicisme, maîtresse de ses rouages administratifs, de son régime municipal et scolaire, demeure à l'abri de l'assimilation et des mœurs déformantes des villes. L'industrie ne peut, en l'état actuel des choses, que faire de nos gens les serviteurs des Anglais ou des Américains. Ce régime a trop longtemps duré. Facilitons à des industriels de chez nous l'exploitation de nos ressources naturelles, — que l'on ne saurait sans trahison continuer d'aliéner à la finance étrangère; — que, dans cette mise en œuvre, ils soient soutenus par nos institutions de crédit; permettons aux techniciens qu'auront formés nos écoles spéciales, l'utilisation de leur science, mais n'allons pas, sous prétexte de tirer de l'industrie une richesse hâtive, persister à faire de nos gens les fendeurs de bois et les porteurs d'eau que les Anglais et les Américains se sont trop longtemps vantés de trouver parmi nous.

De même une hiérarchie s'impose dans l'ordre de nos *vertus économiques*, si l'on peut dire. La première, celle qu'il faut placer en tête, c'est l'épargne. On criera en vain

à nos gens : enrichissez-vous ! il ne servira de rien de tourner toutes nos activités du côté matériel, si le gaspillage demeure l'un de nos défauts dominants. Conservez ce que vous avez, craignez le luxe ruineux, restreignez vos dépenses, économisez, c'est le plus urgent conseil à donner en ce domaine.

Restons nous-mêmes dans les efforts qu'exigent l'acquisition et la conservation de la richesse sous ses différentes formes. Il faut y apporter un esprit et des méthodes qui soient nôtres. Le mouvement économique peut nous amener à emprunter petit à petit aux Anglais et aux Américains leurs façons de penser et d'agir, à la longue nous rendre semblables à eux. Voilant d'ombre tous les caractères qui nous en distinguent, le mouvement économique n'aurait été qu'une arme de plus aux mains des conquérants anglais et protestants. Combien des nôtres en furent déjà les victimes. La fortune leur est venue, mais avec elle l'impuissance de comprendre une pensée désintéressée, la perte de toute fierté nationale, la servilité à l'égard des pires ennemis de leur race, l'oubli complet de ses aspirations. Non contents de ce décevant résultat, des voix imprudentes répètent : « Imitiez les Anglais, parlez leur langue, faites vôtres leurs lois, vous deviendrez ainsi plus riches ». Riches de quoi ? Mieux nantis de certains biens ? Peut-être, mais même ce succès n'est pas sûr, l'état d'abjection où nous placerait une telle façon d'agir facilitant plutôt notre écrasement même au point de vue économique. Riches de quelques biens extérieurs ? Peut-être, mais assurément appauvris des seules vraies causes de grandeur et de durée. Rien ne servirait de courir à la fortune si pour y atteindre il fallait s'alléger de ce qui en somme constitue notre raison d'être et notre utilité en Amérique. Engagés dans les affaires, plaçons la richesse à son rang, qui est le

secondaire, et ne voyons en elle que l'appui de la vie religieuse, morale, intellectuelle. Portons jusque dans ce domaine nos manières de penser, de juger, de sentir. Erreur que de vouloir substituer les facilités du paganisme ou les formes moins rigides du protestantisme aux exigences de la foi catholique, subordonner la langue française à l'anglaise, engloutir notre droit civil et commercial dans la *Common law*, sous le prétexte que les modes, le parler, les lois des Anglo-saxons nous feront mieux et plus vite réussir en affaires. Se faire transfuge n'est pas la condition du succès. Quelques-uns des nôtres l'apprirent à leurs dépens en ces dernières années. La preuve en devient chaque jour plus éclatante, maintenant que le sens de la race s'avive davantage chez nous. Nos façons de penser et de sentir peuvent être, dans le domaine économique, des gages de réussite. L'esprit français est capable autant que tout autre de s'intéresser aux choses positives et de vaincre les réalités. Il n'est pas cette chimère que ses ennemis croient bonne tout au plus à courir dans le vent, au royaume des nuages. Il y a dans la raison française une tendance pratique. Elle fait autre chose que de construire des idées et de jouir des sentiments; elle a un fond de bon sens qui va à l'action et s'applique au monde réel. Elle y peut réussir mieux que d'autres, parce qu'elle place plus que les autres sa confiance dans l'intelligence et dans ses armes, le savoir et le raisonnement. La volonté de régler par l'intelligence la vie et l'action, le souci d'assigner en tous les emplois d'activité un rôle aux facultés mentales, à la puissance de réflexion, de clairvoyance et de jugement, assurent à l'esprit français un succès d'une qualité de premier ordre. Nous en donnerons ici une preuve nouvelle si nous avons la fierté de triompher en affaires par des méthodes d'action suggérées par notre mentalité. Nous doublerons nos chances de succès si, à

la mode française, notre effort dans l'ordre matériel est prévu, régi et ordonné par l'intelligence et la loyauté, si nous n'agissons qu'avec la conviction que, dans le domaine de l'économie comme dans les autres, les choses ne s'arrangent pas d'elles-mêmes et que la volonté humaine peut en modifier le cours. Que notre façon de participer au mouvement économique ajoute une preuve à la « démonstration du primat de l'intelligence » et de la valeur économique des vertus morales; devenons-y maîtres parce que capables de mesurer, de calculer, de juger, de décider plus rapidement que les autres. Que nos batailles économiques reposent sur l'honnêteté de nos procédés, l'excellence de notre instruction, la clarté de nos vues, la rapidité de la décision, la tenacité dans l'exécution, en un mot sur l'activité de notre vie spirituelle. Cet emploi nouveau de nos énergies peut nous différencier davantage des autres groupes. Il maintiendra, en les développant par l'exercice, de précieuses qualités; il s'ajoutera ainsi aux autres agents conservateurs de notre esprit canadien-français. C'est à lui, en définitive, que se doivent ramener tous nos efforts. C'est à le grandir que par tous moyens nous devons tendre.

Issue de la nation française, notre race s'est donné la mission d'acclimater en Amérique du Nord le génie latin. La tâche n'est pas aisée. Des difficultés de toutes sortes s'opposent à son accomplissement. Il ne faudrait pas que la course à la fortune nous en détournât pour toujours. N'oublions pas que le génie latin, résumant la civilisation ancienne et chrétienne, créa surtout un *idéal de perfection*, fait des vertus supérieures de justice et de générosité, de loyauté et d'humanité. La France, en particulier, fidèle à cet idéal classique, sut concilier liberté et solidarité, initiative et discipline, sentiment et intelligence, art et science. Héritiers de cette sagesse, nous l'avons prati-

quée dans notre milieu et avec nos tendances propres. C'est une part du moins de ce précieux héritage que nous voulons conserver ici. Les trois derniers siècles, passant sur l'âme de notre race, modifièrent les formes de sa pensée et de sa vie. Placée dans un décor nouveau, ses idées et ses sentiments revêtent parfois, sous le coup des épreuves, des apparences où se méprennent même les plus authentiques représentants de la nation française. Regardez : il n'y a pas eu solution de continuité; un même fil invisible relie les êtres les uns aux autres. En la génération présente comme en l'âme des ancêtres se retrouve l'attachement aux deux agents auxquels notre race doit sa naissance et sa durée, le catholicisme et l'esprit français. Vous apercevez chez le grand nombre une même volonté de survivre comme peuple distinct, afin d'apporter à la civilisation américaine et à la vie canadienne, un élément original et fort. Souhaitons que le désir trop passionné de la richesse et l'emploi nouveau des énergies au profit des intérêts matériels, ne viennent pas désorienter dans leur marche les fils de cette race.

Vers 1870, Frédéric Le Play, cherchant les grandes nations modèles et discernant partout les prodromes de la décadence, écrivit que, si cela se réalisait, « l'humanité ne resterait pas sans modèles, qu'elle les retrouverait dans la Confédération britannique de l'Amérique du Nord ». Il ajouta : « Parmi les quatre États-provinces de la Confédération, le bas-Canada (l'État de Québec) est celui qui, par son passé, comme par l'organisation présente de la famille, de la religion et de la propriété, offre les meilleurs symptômes d'une haute destinée ». L'observation des autres provinces, les louanges que nous adressent d'anciens et de tenaces ennemis, porteraient sans doute un Le Play à

renouveler cette prophétie, vieille de cinquante ans. Il nous reste à l'accomplir.¹

Antonio PERRAULT.

¹ Cf. Léon XIII, certains passages de ses encycliques : *Immortale Dei*, *Rerum novarum*, *Leatitiae sanctae*, *Sapientiae christianae*, *Ereunte Jam anno*; Père A. Castelein, *Droit naturel*, pp. 120 et sq; Père C. Antoine, *Cour d'Économie sociale*; Mgr L.-A. Pâquet, *Droit public, principes généraux*, pp. 32 et sq. 42 et sq., 306 et sq., *Droit public, l'Action religieuse et la loi civile*, pp. 228 et sq., 252 et sq; Cours du R. P. Venance sur nos devoirs à l'égard de la fortune, *Semaine Sociale de Metz*, 1919; Cours de Charles Boucaud sur Saint-Grégoire le Grand et la notion chrétienne de la richesse, *Semaine Sociale de Limoges*, 1912; l'abbé A.-D. Sertillanges, *Revue des jeunes*, 25 août et 10 novembre 1920 articles sur la morale et l'économie; Albert Sauzède, « Le pays a besoin de conscience », dans la *Grande Revue*, novembre 1920; F. Le Play, *L'organisation du travail*, 7 éd. pp. 442 et sq.; Ernest Lavisse, *Histoire Générale*, vol. II, p. 245; R. P. M. Gildas, article sur les Cisterciens dans la *Vie nouvelle*, janvier 1921; Cours du R. P. Lamarche sur l'usage de la richesse, *Semaine Sociale du Canada*, 1920, pp. 62 et sq.; le *Devoir*, articles de M. Henri Bourassa et compte rendu par M. Omer Héroux d'une conférence faite à Verdun, nos des 3, 10, 11, 12 et 25 novembre 1920 et 9 décembre 1920; la *Rente*, articles de M. Olivar Asselin, années 1919, 1920 et 1921

La fête de Dollard — Il faut y songer dès maintenant. Le 24 mai prochain devra la généraliser dans toute la famille française d'Amérique. Tous nous y avons intérêt. En nous rapprochant tous, dans le culte de la même histoire, la fête de Dollard maintient active dans nos âmes, une grande force bienfaisante.

DE L'ART MONUMENTAL ET DE SON INFLUENCE SUR LE GOÛT POPULAIRE¹

J'ai déjà lu quelque part que le style en architecture était « la conformité des lignes avec les aspirations d'un peuple ». Si nous acceptons cette définition, comme cette parole de Metternich « Le mauvais goût conduit au crime » nous reconnaissons que l'art a une influence morale très grande qui entraîne les peuples dans un courant irrésistible.

L'art monumental par ses idées d'ensemble, son souci d'harmonie, les vastes conceptions qu'il suppose est en lui-même l'art qui exprime le mieux le sublime.

L'architecte est le plus complet de tous les artistes. Le musicien, le sculpteur, le peintre peuvent être plus parfaits dans leur art mais ce sera toujours dans un art moins parfait, car en architecture tous les arts doivent se fondre dans un idéal d'unité qui est le plus difficile à obtenir parce que le plus artistique.

Comme le veut son étymologie, l'architecte est celui « qui commande aux ouvriers », il est « le maître de l'œuvre » ; et la somme de connaissances qui est exigée de lui est si considérable qu'elle dépasse notre imagination. C'est que l'architecture est à la fois un art et une science, et lorsqu'on étudie les monuments des temps anciens, notre esprit confondu devant tant de merveilles, se demande avec

¹ Extrait d'un volume : *Etudes*, qui paraîtra prochainement dans la *Bibliothèque de l'Action française*. Ces *Etudes* de Mlle Taschereau ont été couronnées au concours des *Prix d'action intellectuelle*.

inquiétude si l'intelligence humaine serait encore capable d'aussi grandes conceptions.

L'intelligence humaine n'a pas diminué, mais depuis quelques siècles, elle s'est trop exclusivement spécialisée. L'esprit a été actif et fécond dans tous les domaines, les sciences ont fait des progrès qui tiennent du prodige et chaque grand spécialiste a droit à la reconnaissance des hommes. Mais il est temps qu'une philosophie aux données plus étendues fasse l'inventaire des trésors artistiques et scientifiques de l'époque et dise aux hommes : Prenez les ailes que vous avez construites, survolez vos travaux, voyez-les en largeur comme vous les avez vus en profondeur; aimez l'ensemble comme vous avez aimé le détail.

Plus que tous les autres arts l'architecture répond à ce besoin nouveau, puisqu'elle est en réalité la « symphonie » des arts plastiques. Et l'architecte-philosophe capable d'élévation de pensée et de grands sentiments a devant lui un avenir de gloire.

Je ne crois pas m'abuser en disant que l'Amérique devrait se donner tout particulièrement à cet art si nouveau et si ancien. Cette opinion s'explique facilement. La nécessité de l'architecte est moins grande dans les vieux pays que dans les pays nouveaux, où tout est à construire. Nous avons besoin d'églises, de collèges, de banques, de magasins; le temps viendra des bibliothèques publiques, des musées, etc. Est-ce que nous allons continuer de construire à la hâte, sans aucun souci de l'esthétique? Cela est excusable dans les premiers temps d'une colonie, mais pour qu'un peuple ne reste point uniquement mercantile, il faut lui ouvrir les yeux sur un idéal de beauté. Il faut introduire la religion et l'art dans la vie de ce peuple si on veut lui voir prendre une influence morale et intellectuelle. Il ne s'agit pas de répéter ici les monuments

d'Europe. New-York ne saurait avoir le caractère de Paris. Aux pays nouveaux, les modes nouveaux de constructions nouvelles. La Grèce a fait parler le marbre, Rome la pierre, pourquoi l'Amérique ne ferait-elle pas parler le fer ?

Mais pour peu qu'on ait lu des traités d'esthétique, on comprend que la science du beau ne s'acquiert pas en un jour, qu'elle est le fruit de longues études et que les siècles sont nécessaires pour former le goût des peuples. Les populations d'Europe vieilles de centaines d'années ont vu s'amasser lentement leurs trésors artistiques et la patience qui était surtout l'apanage des moines du moyen-âge, a su les garder et les augmenter malgré la barbarie du temps. Ce que les moines ont fait en Europe pourquoi notre clergé ne le ferait-il pas au Canada ? C'est à notre clergé que revient l'honneur d'élever nos églises, et elles sont nombreuses dans notre vaste pays. Que nous disent-elles ? Répondent-elles à nos aspirations ? Ont-elles un style ? Le style vaut ce que vaut la pensée. Y a-t-il une pensée canadienne ? Car on ne doit pas s'y tromper : toute vie artistique d'un peuple doit être pensée avant d'être vécue, l'art étant toujours la conséquence d'une religion ou d'une philosophie. L'histoire de l'architecture si intimement mêlée à celle des religions nous le prouve par tous ces monolithes, qu'ils s'appellent menhirs, dolmens, tumuli, et dans une civilisation plus avancée, pyramides, temples, mosquées et enfin nos glorieuses cathédrales.

Au Canada où la foi est si grande il nous semble que l'art religieux devrait s'épanouir plus librement. En constatant combien il est pauvre devons-nous nous décourager et conclure que nous sommes dépourvus de tout sens artistique ? Je crois que non. L'histoire générale des arts nous montre que les débuts sont toujours difficiles et que pour reprendre la parole de Buffon, le génie d'un homme pro-

vient de la patience de sa race. Car les tares de nos ancêtres ne fermentent point seules en nous mais aussi leurs vertus.

Notre pays est jeune, c'est presque encore un pays de *bois debout*. Il a fallu abattre, défricher. Ceux qui élevèrent l'*Habitation* ne pouvaient être préoccupés de la question artistique. Mais ce poème épique est terminé. Nous vivons dans un autre temps, nous avons d'autres luttes, d'autres devoirs. Or je crois que le temps est venu de penser sur l'art, de préparer sa voie, d'être des précurseurs. Les époques de transition sont toujours difficiles à vivre, pleines de mérite, d'obscures souffrances. Et le rôle de primitif n'a rien de séduisant pour l'orgueil de l'esprit. Pourtant il doit être vécu et il faut attendre dans la patience la naissance d'un maître. Croit-on que les plus belles cathédrales de France sont jaillies spontanément du cerveau d'un homme? Notre-Dame de Paris, Chartres, Reims, Amiens sont les fruits mûrs de longues vies d'artistes.

Ce n'est point une petite vertu que la patience. Comment en effet concilier la patience qui nous semble un attribut divin parce qu'éternelle, qui suppose la possession du temps, avec les courts instants que nous avons à passer sur la terre? L'homme naît et la mort est déjà à sa porte. Pourtant il doit accomplir sa tâche ici-bas. Il doit édifier des œuvres pierre à pierre, au milieu des difficultés de toutes sortes, avec le sentiment de la rapidité de la vie. Ce qu'il commence aujourd'hui le finira-t-il demain? Il se hâte, il court, il vole; il veut entrer dans sa maison avant de mourir. Mais parce qu'il a négligé un détail, sa maison s'écroule sur lui. Le vrai sage est celui qui se hâte lentement, celui qui peut dire sur son lit de mort : Mon frère, voici où j'en

suis de mes travaux; j'ai bâti de mes mains patientes les murs de ma maison, je te la donne pour que tu l'achèves et que tu en jouisses.

Il serait à souhaiter que l'on commençât dès maintenant, dans la patience et le désintéressement individuel, la gloire artistique de notre pays. Il serait à souhaiter que dans nos séminaires où l'archéologie chrétienne n'a guère été poussée, l'on donnât une plus large part à l'éducation artistique de nos futurs curés, nos bâtisseurs d'églises.

« L'histoire est un perpétuel recommencement ». Que voit-on dans celle des cathédrales d'Europe? Des papes, des évêques, des prêtres travaillant de concert avec les architectes. Les noms de Jules II, des Médecis, de Léon X inséparables de ceux de Bramante et de Michel-Ange.

Mais d'où vient que les noms des grands architectes sont si peu connus des foules? On sait les œuvres des peintres et des sculpteurs, quand on ignore à peu près tout de Vitruve, de Bramante, de Visconti, de Viollet-le-Duc et de Lahouste, pour ne parler que des plus célèbres. Pourquoi? C'est que notre esprit trop exclusivement spécialisé et incapable d'étendue est, par conséquent, injuste pour l'architecte, « le maître de l'œuvre ».

La question de l'architecture est à la veille de préoccuper la politique, le commerce et la haute finance. Je voudrais que l'histoire se répète et que l'art religieux devance comme toujours l'art civil; afin de faire mentir une fois de plus les esprits superficiels qui n'ont pas honte de soutenir, malgré la preuve du contraire, que le chrétien tue l'artiste.

Je voudrais que les nobles lignes de nos églises nous rappellent ici comme ailleurs les beaux vers de Germain Nouveau :

« O cathédrales je vous vois
 Semblables au navire émergeant de l'eau brune.
 La race de Noé gronde encore dans vos flancs
 Vous êtes le vaisseau des immortels élans.
 Allez, vous êtes la figure
 Vivante de l'humanité;
 Et la voile de Dieu à l'immense envergure
 Mène au port de l'éternité. »

Marguerite TASCHEREAU.

NOS PUBLICATIONS

Vient de paraître : *L'enseignement classique a-t-il fait faillite?* du R. P. Edgar Colclough, s. j. 24 pp. 10 sous; \$1.00 la douz.; 7.50 le cent. L'œuvre du Père Colclough est un solide et vivant plaidoyer qui vient à son heure, par ce temps d'engouement irraisonné pour les études dites « pratiques » et les bourrages de crâne. Paraîtront prochainement : *Préparons les cadres*, de M. Antonio Perrault, et *Études* de Mlle Marguerite Taschereau.

Préparons les cadres : une plaquette de 72 pages, 35 sous, 3.50 la douz., apportera aux intellectuels beaucoup d'idées à peser et à méditer. Ce sont quelques-unes des meilleures pages de M. Perrault.

Études, (96 pp. 50 sous, 5.00 la douz.) révélera, croyons-nous, un jeune et beau talent où dominant l'intelligence méditative, le goût des pensées délicates et des formes claires.

FORMATION FRANÇAISE

C'est un lieu commun de dire que l'étude de la langue maternelle forme l'esprit du peuple qui la parle et que la perfection de la langue parlée indique le degré de civilisation que l'on a atteint. On ne pense pas avec netteté quand on parle une langue indécise, on n'est pas un peuple adulte tant qu'on parle une langue en formation, on est en décadence dès que la langue se charge d'éléments mal assimilés. Si donc nous voulons rester français et garder nos cerveaux français, il faut que la pure langue française soit notre langue de tous les jours et de tous les instants.

Tout le monde ne semble pas saisir la justesse de cette conclusion. Tous ne semblent pas comprendre qu'on a perdu le génie d'une langue et d'une race, qu'on n'est plus de cette langue et qu'on s'écarte de sa lignée, quand on groupe ses mots sous une tournure étrangère ou qu'on les emploie dans un sens inexact. On trahit par là son origine exotique ou son manque d'instruction. Et si tout un peuple parle ainsi, c'est que ce peuple évolue et qu'il ne sera pas demain ce qu'il était hier.

Toute éducation qui n'enseigne pas à parler parfaitement sa langue maternelle est une éducation radicalement vicieuse. L'enseignement français qui n'enseignerait pas à parler en bon français, à écrire un français pur, ne serait pas français.

Mais il y a autre chose. Nous attendons de notre éducation plus que la correction du langage et l'art d'écrire. Elle doit former en nous l'esprit français. L'enseignement national doit former le génie de la nation, fixer ses habitudes

de pensée, développer ses caractéristiques. Il ne se contente pas de fournir aux citoyens le moyen d'échanger leurs pensées et leurs sentiments, il vise avant tout à façonner des intelligences et des caractères. La connaissance des mots et de la grammaire ne suffit pas pour modeler la pensée. Un Allemand peut connaître à fond le vocabulaire français, la syntaxe française, et continuer de penser en Allemand. Et nous, si nous tenons à notre descendance intellectuelle française, nous ne devons pas penser en Anglais ou en Américains, fût-ce avec des mots français, mais nous devons conserver les habitudes d'esprit des Français.

Or, la caractéristique principale de l'esprit français, c'est sa capacité d'analyse et de synthèse. Le Français aime à décomposer un tout en ses parties, à classer ses éléments selon leur importance, puis à reconstituer l'ensemble qu'il regarde sous un angle choisi et qu'il orne de couleurs préférées. Il cherche ensuite à le faire voir aux autres comme il le voit lui-même. Qu'il s'agisse d'une pièce de littérature, d'une entreprise, d'une machine ou d'un événement, le Français aime à démontrer, à examiner, à recomposer. Il n'est pas le seul, puisque c'est là une tendance de l'esprit humain, mais il y excelle plus que les autres, il pousse parfois ce goût jusqu'à la manie.

C'est là, si je ne me trompe, ce qui distingue le clair génie français : capacité d'analyse, de classification, de synthèse. Avec pareille inclination, tout devient sujet d'étude et d'observation. Les esprits rompus à cette gymnastique éprouvent un véritable besoin de voir clair et de se rendre compte, une irrésistible passion pour les constructions logiques. En jurisprudence, en stratégie, dans les arts ou la littérature, ils veulent que tout s'enchaîne et soit ordonné. Ils projettent impitoyablement de la lumière partout où ils pénètrent, dans la philosophie allemande

comme dans l'hypercritique, le darwinisme ou le pragmatisme américain. Ils mettent ainsi à nu la fragilité de bien des structures qui paraissaient d'abord imposantes, ils montrent la solidité de bien des monuments qui avaient l'air de rien. Un Jésuite anglais, qui a publié des ouvrages philosophiques favorablement connus, l'avouait un jour finement : « La philosophie de Spencer n'est plus dangereuse, disait-il, maintenant que les Français nous l'ont fait comprendre ».

Voilà l'esprit français, fait de lumière et de logique, ennemi du demi-jour et de l'à-peu-près. C'est ce que nous devons cultiver si nous prétendons rester, par l'esprit, de pure race française. L'entreprise est considérable. Dans notre milieu, à cause de notre isolement et des influences qui nous entourent, il est plus difficile qu'en France de former des esprits français. Si nous voulons y réussir, il faut donc y travailler avec plus d'acharnement encore que les Français eux-mêmes, avec toute notre intelligence et toute notre ténacité. Déjà, malheureusement, on remarque que notre peuple devient empirique, qu'il est moins curieux que les Français de remonter de l'effet à la cause. Comme les Américains, il prend l'habitude de tâtonner au lieu de se guider d'après des principes. Nos artistes ont plus de talent que de technique, nos ouvriers ont plus de tour de main que de science du métier. Il nous arrive même de hausser les épaules en voyant les Français si théoriciens, ne procédant qu'au millimètre et tenant compte des impondérables. C'est là, ne nous y trompons pas, une grave déviation dans notre tempérament. Ce manque de curiosité intellectuelle, cette inconstance dans la recherche scientifique, cette paresse d'esprit que nous déplorons si souvent entre nous, sont l'indice que nous subissons une transformation cérébrale qui n'est pas un progrès. Il faut donc, si nous ne

voulons pas déchoir, nous attacher à développer les aptitudes d'intelligence que nous avons reçues de nos ancêtres.

Le moyen de cultiver les qualités traditionnelles du génie d'un peuple, c'est de favoriser l'enseignement traditionnel qui a façonné ce peuple. Si les Français sont arrivés à la facilité de synthèse et d'analyse qui les caractérise, c'est que, de génération en génération, ils ont formé leur jeunesse étudiante à faire des analyses et des synthèses. Analyses grammaticales, analyses logiques, analyses littéraires; synthèses historiques, synthèses de règles, synthèses de lois; questionnaires et coups d'œil d'ensemble, tableaux synoptiques et résumés, toute la pédagogie française est faite de cela, tous les manuels français dénotent cette préoccupation. C'est là ce qui constitue la trame de l'enseignement dans les écoles françaises. C'est donc là-dessus qu'il faut insister si nous voulons garder la même tournure intellectuelle. Enlever du temps à l'analyse pour le consacrer à l'étude des faits, ne pas exiger les résumés ou les reconstitutions, c'est s'écarter de la tradition française pour suivre une voie étrangère, c'est former autre chose que des esprits français. Le travail plus facile qu'on substitue à l'effort salutaire n'assouplit pas autant l'intelligence et diminue fatalement sa vigueur.

Ne nous illusionnons pas avec la théorie du travail facile et des méthodes expéditives. Il n'y a pas d'éducation facile. Les inventions américaines n'ont pas à l'école le succès qu'elles peuvent avoir à l'usine. On ne moule pas des intelligences comme on fabrique des chaussures ou des ressorts de montre. Il n'y a qu'un bon moyen de se former: l'effort pénible et fécond qui développe nos pouvoirs d'observer et de réfléchir. C'est là la partie essentielle de l'éducation, c'en est aussi la partie la plus désagréable, pour le maître comme pour l'élève. Tous les ins-

tituteurs ont pu remarquer combien l'étude des faits et des mots intéresse les élèves plus que l'analyse logique. Rien n'est plus fructueux, mais aussi rien n'est plus ennuyeux pour les élèves, que l'analyse littéraire bien faite. Des professeurs désespèrent même parfois de surmonter le dégoût de leurs disciples et renoncent à provoquer de leur part un effort si utile.

Autre difficulté. Dans le but de faciliter le travail de l'analyse, certains auteurs tendent à le dénaturer. L'invasion des méthodes allemandes dans l'enseignement français a chargé nos formes d'analyses d'un luxe d'étiquettes très savantes et très embarrassantes pour des enfants. Si l'on s'attache aux procédés suggérés par certaines grammaires ultra-modernes, l'analyse devient une nomenclature plutôt qu'une décomposition, un travail de mémoire autant qu'un exercice de jugement. Quand on interroge les enfants qui se présentent au collège pour suivre le cours classique, on est parfois dérouté par les réponses qu'ils donnent et il faut avoir *leur* grammaire en mains pour comprendre ce qu'ils veulent dire. C'est aux professeurs de distinguer l'essentiel du secondaire dans ces classifications. Attachons-nous au principal, glissons sur le reste. Dans une proposition, quelle est la fonction des mots, et dans une phrase quelles sont les propositions et leur rôle, voilà ce qu'un enfant doit s'habituer à démêler. De même, dans l'analyse littéraire, quelques questions très simples suffisent à faire travailler les élèves avec fruit : tel morceau vous plaît-il ? pourquoi ? Faites un bon résumé de ce discours et dites-moi ce que vous en pensez. — Les élèves paresseux pourront escamoter une partie de ce travail et se contenter de barbouiller quelques pages d'inepties ; il ne faut pas s'en éoccuper outre mesure. On ne peut pas indéfiniment

sacrifier aux médiocrités les élèves intelligents qui veulent réussir.

C'est ce travail de patience et d'application qui forme peu à peu l'esprit critique et scientifique. Il fait inconsciemment prendre les plus précieuses habitudes de travail. Le jeune homme intelligent qui se sera imposé pendant des années ce travail de pénétration et de discernement ne sera pas exposé plus tard à se reposer dans des situations fausses ou à se contenter du clair-obscur. Dans les affaires comme dans les diverses branches du savoir, il aimera les données simples, la marche logique, les exposés limpides. Encore une fois, si les Français ont aujourd'hui l'universelle renommée d'avoir l'esprit lucide, c'est qu'ils se forment depuis des siècles par l'analyse et la synthèse, par la recherche de l'expression juste et du mot pittoresque. Nous n'arriverons pas au même but en suivant d'autres chemins.

Adélard DUGRÉ, s. J.

20 novembre, 1920.

CHRONIQUE FRANCO-AMÉCAINE

NOTRE VER RONGEUR

Je suis très honoré de l'invitation de l'*Action française* à collaborer par une chronique franco-américaine trimestrielle, à son œuvre de doctrine et d'action, de protection et de défense de l'âme française. La raison d'être de cette chronique est toute trouvée dans le désir de la revue de devenir plus que jamais le soldat de l'idée française pour tous les groupes français d'Amérique.¹ Et comme ici, aux États-Unis, principalement dans la Nouvelle-Angleterre, les fils de France et du Canada constituent un groupe important de l'élément français en Amérique, nous ne pouvions être étrangers aux sollicitudes des directeurs de la *Ligue des Droits du français*.

Le plus grand service à rendre, à l'heure actuelle, à notre groupe franco-américain nous paraît être de combattre l'anglomanie, résultante de l'ambiance anglicisante et américanisante dans laquelle nous vivons. Elle est véritablement le ver rongeur de nos traditions, de notre langue, de notre foi, de toute notre âme; et elle est en voie de nous faire mourir si nous n'y prenons garde et ne la combattons pas sans merci. Le grand remède, selon nous, serait de faire intensément et hardiment de l'action française bien comprise, en l'adaptant à notre milieu.

L'anglomanie, c'est tout simplement la manie de parler anglais à tout propos et sans raison en conversation, dans

¹ A nos lecteurs, l'*Action française*, octobre 1920.

la famille, dans les réunions et les relations sociales; c'est n'avoir d'admiration et d'engouement que pour ce qui est américain, et américain de mauvais goût; au fond, consciemment ou non, c'est s'avouer d'une race inférieure, en rougir, regretter et essayer de dissimuler son origine française.

Il n'y a rien là de très noble. Et pourtant c'est bien cela que nous faisons en nous assujétissant au « puéril orgueil de parler anglais », par affectation de supériorité, par snobisme, par coquetterie, pour être bien vu, pour paraître obligeant et instruit.

Chers anglomanes, quand je vous entends, je pense à certaines paroles de Louis Veuillot : « pour parler français, il faut avoir dans l'âme un fond de noblesse et de sincérité »; et je crains fort que l'une et l'autre de ces qualités ne vous fassent défaut. Tout cela me paraît une manifestation alarmante d'anémie de vie française et de fierté de race.

Faisons le diagnostic du mal et voyons-en l'étendue.

L'anglomanie est déjà le symptôme d'un cerveau anglifié, — américanisé si l'on veut, — en bonne voie d'être protestantisé dans ses vues et ses principes d'action. Qu'est-ce à dire? A l'anglomane les plus belles et les plus touchantes traditions de la race ne disent plus rien. Aussi, ne cherchez pas à son foyer, la présence du crucifix, ou de l'image de la sainte Vierge. N'espérez pas entendre chez lui les chansons de la Bretagne et de la Normandie ou même les bonnes chansons françaises du jour. Ne vous attendez pas non plus dans sa maison à une veillée du Jour de l'An...

Toutes ces choses lui semblent vieillottes, surannées, dangereuses même, parce que de nature à le trahir, lui qui se pique de paraître américain tout court. A cette ambition sont encore sacrifiées d'autres traditions devenues pour lui objets de fausse honte : le signe de la croix sur le pain avant

de l'entamer, les prières avant les repas, la bénédiction du Premier de l'an, les souhaits de bonne année et l'échange d'étrennes ce jour-là plutôt qu'à Noël. En revanche, dans l'ameublement de sa maison et dans ses habits, absence de simplicité, de bon goût et de modestie !

Peut-être a-t-il déjà perdu, avec les traditions de la vie domestique, celles de la vie sociale : traditions d'honneur, de probité, de travail, qui ont valu à ses pères de si beaux témoignages de confiance, et d'estime de leurs compatriotes américains de langue anglaise.

Mgr Latulipe a bien dit : « La vie nationale périt quand on néglige les traditions familiales et les coutumes ancestrales qui lui donnent sa physionomie ». ¹

Voilà pour l'anglomanie dans ses relations avec les traditions. Quelle est maintenant son influence sur la langue ?

La langue, l'anglomane ne l'aime pas, parce qu'il ne la connaît pas, la parle mal et surtout parce qu'il la considère comme l'idiome d'un peuple inférieur.

Français de France et nos pères du Canada, peuple inférieur ! Que faites-vous de l'histoire ? — L'anglomane ne la connaît pas. Et c'est peut-être là la cause profonde de sa maladie. Une meilleure connaissance de l'histoire et de la littérature de sa race lui donnerait plus de fierté nationale, plus d'amour et de respect pour sa langue et plus de courage pour la bien parler.

Un peuple, c'est une langue, a dit Joseph de Maistre. La nôtre est belle parce que le peuple qui la parle est superbe : superbe en valeur intellectuelle, en beauté morale

¹ Nos traditions : S. G. Mgr Latulipe, *l'Action française*, novembre 1920.

et artistique, en générosité et grandeur d'âme, superbe par les gestes qu'il a faits pour Dieu à travers l'histoire.

Compatriote francophobe, apprends mieux ton histoire, tu parleras plus fièrement ta langue...

Et la foi catholique? Ah! c'est la grande victime de l'anglomanie. Où trouver des apostats, des indifférents, fruits peut-être de mariages mixtes? Ce n'est pas chez les Franco-Américains qui ont l'orgueil de leur race et de leur langue; mais chez ceux qui subissent l'influence des écoles neutres et unilingues, des sociétés neutres de langue anglaise, de la presse anglaise et protestante. Avec l'abandon des traditions et de la langue, avec la perte de la foi, c'est bien notre âme française et catholique qui dépérit et meurt.

Avons-nous eu tort de dire au début que l'anglomanie est en train de nous faire mourir?

Mais est-elle vraiment aussi répandue que nous le disons? Exceptons certains centres franco-américains où notre population est forte et dense, — parmi lesquels cependant l'anglomanie existe et se répand — voici la situation dans la moyenne de nos paroisses. L'anglomanie a envahi le foyer, château-fort de la résistance française; les relations sociales, même les sociétés fraternelles de nom français et à mission française; toutes les classes de notre société franco-américaine: médecins, avocats, industriels, commerçants, gens du peuple, même les clercs, oui, les clercs, par vocation sentinelles de l'âme française dans tous les groupes français.

Vous êtes sceptique? Visitez le Connecticut, l'État du New-York, le Vermont, certains endroits du Massachusetts. Que voyez-vous? Des gens qui parlent presque toujours anglais entre eux; qui sont imbus des idées courantes puisées dans les magazines et dans la littérature en vogue; nullement intéressés aux problèmes qui regardent le bien

de la race; absorbés par une foule de minuties qui remplissent leur cerveau sans idéal et leur cœur sans aspirations.

Oh ! je veux bien, le mal s'explique — sans se justifier toutefois — en bien des circonstances. Pour les gens du peuple il y a l'instruction primaire unilingue (ou peut-être, par fausse politique, bien inégalement bilingue au détriment du français); il y a les théâtres, les journaux, l'ambiance.

Pour nos hommes de profession, il y a l'enseignement secondaire et supérieur unilingue, les sociétés de langue anglaise catholiques ou neutres, la vie sociale.

Mais faut-il subir l'anglicisation et l'américanisation sans réagir, par peur de l'effort, faute de courage et d'audace, par snobisme et manque de fierté nationale? . . .

Non certes. Ce serait trahir lâchement tout notre passé, mourir sans honneur et nous vouer au mépris.

Debout ! donc, défenseurs de l'âme française, surtout vous prêtres, et professionnels.

Notre existence comme entité nationale est en jeu. L'anglomanie, nous le répétons, c'est la mort de l'âme française et catholique, c'est l'anglicisation et la protestantisation de nos cerveaux et de nos cœurs français et catholiques, c'est la reddition sans honneur à brève ou longue échéance, selon les milieux, de nos œuvres de vie et de défense : églises, écoles, sociétés fraternelles, presse de langue française. Pour tout dire c'est l'assimilation complète, la déchéance nationale honteuse et criminelle.

Nous n'exagérons rien. Voyez vous-même. Considérez les différences entre la génération de nos pères, il y a 50, 40, 30, 25 ans, et celle d'aujourd'hui, produit du milieu. Comparez les deux mentalités: les manières de penser, de parler, d'agir des uns et des autres; leurs goûts, leurs aspirations, leurs lectures, leurs modes. Dressez

ensuite la liste de nos pertes. Navrantes en certains lieux, elles sont bien inquiétantes dans tous les autres. Et vous constaterez à la suite de votre enquête qu'il y a de quoi pleurer sur le passé, de quoi regretter le présent et craindre pour l'avenir. Mais la cause de ces différences et de ces défections ? — L'agglomération. —

Une réaction énergique, décidée, courageuse, toujours en éveil s'impose si nous voulons survivre; réaction par de l'action française proportionnée à nos besoins.

Celle-ci consiste tout d'abord à prêcher l'amour, le respect, l'orgueil de la langue; assez d'amour pour vouloir la bien apprendre, assez de respect et de fierté pour la bien parler et s'en servir courageusement en temps et lieu; cette action française consiste encore à remettre en honneur les traditions françaises et catholiques, à introduire la chanson française dans les familles, à promouvoir l'éducation patriotique de l'enfant à l'école paroissiale, en vue des dangers de l'ambiance qu'il rencontrera au dehors; à encourager la création d'instituts bilingues pour les études secondaires et supérieures, classiques et commerciales; à éveiller enfin, à stimuler, à entretenir la fierté nationale par l'enseignement intelligent de l'histoire. Et toutes nos armes de protection et de défense devront servir à cette œuvre d'action française et sainement patriotique : je veux parler de nos sociétés nationales, de notre presse, de nos maisons d'éducation déjà existantes.

Mais au clergé revient le rôle principal en cette œuvre de salut national.

Par le passé, il a bien rempli sa tâche et a bien mérité de la génération présente. Aux prêtres d'aujourd'hui de bien continuer l'œuvre de leurs devanciers, de faire preuve du même dévouement aux œuvres de vie nationale, de la même clairvoyance dans la direction de leurs compatriotes,

du même courage dans la poursuite des luttes pour la survivance.

Mais gare à l'anglomanie ! Grâce à Dieu, nos curés venus du Canada ne la connaissaient pas. Et quoi qu'on en dise, ce fut là le secret de leur force et notre salut. Puissent les plus jeunes méditer ces paroles de M. Henri Bourassa : «La langue française entretient chez ceux qui la parlent et l'écrivent les idées catholiques, les mœurs catholiques, les traditions catholiques, l'ambiance catholique»¹ et chez nous, pourrait-on ajouter, la vitalité nationale et notre physionomie propre de groupe ethnique distinct.

Au dire même de nos compatriotes américains de langue anglaise, c'est là le meilleur service que nous puissions rendre à notre nouvelle patrie ; parce que c'est là faire de la bonne et intelligente américanisation, la seule qui puisse nous rendre utiles et profitables au pays dont nous sommes.

Si peu nombreux que nous soyons dans le grand tout américain, nous avons le droit d'être et de rester ce que Dieu nous a faits, Franco-Américains, pour sa gloire, le salut de nos âmes, le bien de l'Église, de notre race, et même, de notre grande république !

Charles DOLLARD.

¹ *La langue, gardienne de la foi*, p. 33, Henri Bourassa.

Nous sommes encore contraints de remettre au prochain numéro, outre plusieurs articles déjà annoncés, *Barbe Boullongne* de Mlle Marie-Claire Daveluy, *Sauvons nos roches qui parlent* de M. Gustave Baudoin, *Le recensement* de Joseph Bruchard.

NOTRE ANNÉE LITTÉRAIRE

La récolte a été belle et abondante dans notre province, cette année. C'était merveille de voir les blés et les avoines à pleins clos. La bonne terre maternelle s'est montrée prodigue de fruits. Un jour de fin d'août, de l'ombre d'un bois, je regardais des habitants faire la moisson des blés, dans un champ en pente douce. Le plus magnifique soleil inondait la campagne. Les tiges hautes et drues étaient d'or : c'était de l'or, vraiment, un or frémissant, riche et fin, qui tombait en javelles sous les coups de la faucheuse...

Je me demande si 1920 n'aura pas été également une année particulièrement fertile en œuvres littéraires. A regarder tous ces livres, amoncelés sur ma table de travail, et qui ne sont pourtant qu'une partie de ce qui s'est publié chez nous, au cours des derniers douze mois, il semble bien que nous soyons à une saison d'abondance. Et si nous n'avons pas de littérature, ainsi que certains le prétendent, nous ne manquons du moins pas d'écrivains, ce qui est déjà quelque chose. Sans doute, tout n'est pas de même mérite dans cette production; et nos yeux n'y voient pas que l'or fin des blés... Ce serait miracle qu'il en fût ainsi. A côté des purs froments, il y a la folle avoine peut-être, et les seigles, les orges, le sarrasin, les foins de qualités diverses. Ne nous montrons pas plus difficile que nos habitants : l'automne venu, engrangeons toute la récolte.

HISTOIRE

Cours d'Histoire du Canada, 1760-1791, par Thomas Chapais. Tome I. (In-8 248 pages de texte et 85 d'appendices, Québec. J.- P. GARNEAU.)

Ce sont les leçons, à peine retouchées quant à la phraséologie, professées à l'Université Laval, par un maître historien. M. Chapais prend l'œuvre de Ferland là où elle avait été laissée et lui donne son complément nécessaire. Chaque chapitre se termine par une bibliographie soignée.

Lendemains de Conquête, 1760-1766, par Lionel Groulx. (In-12, 235 pages. *Bibliothèque de l'Action française.*)

Leçons professées à l'Université de Montréal. C'est la suite de *La Naissance d'une Race*, du même auteur. M. Chapais et M. Groulx marchent parallèlement, mais leur méthode à chacun est bien différente. Et le résultat de leurs travaux est également substantiel. Nous reviendrons ailleurs sur ces ouvrages remarquables. Disons, en attendant, qu'ils sont les plus beaux fruits de l'année.

Chez nos Ancêtres, par Lionel Groulx, avec illustrations de McIsaac. (In-16, 104 pages, *Bibliothèque de l'Action française.*)

Très vivante évocation de notre passé. Il y a de la science dans ce petit ouvrage. L'auteur y utilise la fleur des recherches nécessitées par ses grandes reconstructions historiques. Et il a de l'art. tableaux courts, précis, pleins. Vie familiale, vie militaire, vie féodale, vie paroissiale, vie religieuse, ces formes diverses de notre antique existence se déroulent sous nos yeux avec leurs caractéristiques si originales. L'on ne pouvait, en moins de pages, faire tenir plus de choses substantielles, ni les présenter d'une façon plus attrayante. Le style est coulant et large, oratoire par moment, car ce travail a d'abord été donné sous forme de conférence, — et tout imprégné de cet amour de la race qui donne aux œuvres du même auteur une couleur et une force si remarquables.

Histoire du Canada, par A. Desrosiers et C. Bertrand. (Grand in-12, 562 pages, Montréal, *Beauchemin.*)

L'ouvrage va de 1534 à 1919, avec un chapitre sur *Les Découvertes Primitives*. Il est donc très complet, dans les limites assignées au genre *Manuel*.

MONOGRAPHIE

Les Jésuites du Canada au XIXe siècle, par Édouard Lecompte, S.J. Tome I. 1842-1872. (In-8, 325 pages. Montréal. Imprimerie du Messager.)

Camille de Rochemonteix, S. J. a fait l'Histoire de la compagnie de Jésus au Canada, au 17e et au 18e siècle. Son ouvrage, en 5 vols., intitulé : *Les Jésuites et la Nouvelle France*, fait autorité. Le Père Lecompte entreprend *l'Histoire des Jésuites du Canada au 19e siècle*, et même jusqu'en 1914. Beau travail, fait d'après les sources, et qui sera le couronnement d'une histoire de famille, où la vie religieuse et civile de notre pays se reflète.

Charles Garnier — Antoine Daniel — Noël Chabanel, S.J. (In-12, 119 pages, *Le Messager Canadien*, Montréal.)

Plaquette, sans nom d'auteur, consacrée à l'apostolat et au martyre de trois missionnaires en Nouvelle France. Heureuse la nation qui produit de si belles âmes ! Et comment la terre vierge, qui fût arrosée d'un sang si pur, ne serait-elle pas éternellement riche en fruits de salut ? *Sanguis martyrurum...*

Jean-Daniel Dumas, Esquisse Biographique, par Francis-J. Audet. (In-12, 134 pages. G. DUCHARME, Libraire-Éditeur, Montréal.)

Très importante étude. Elle fixe, de façon incontestable et définitive, un point d'histoire jusqu'ici discuté, à savoir que le véritable héros de la Monongahéla fut, non Liénard de Beaujeu, mais Jean-Daniel Dumas. La tradition doit céder devant les documents d'archives dont

l'auteur étaie sa preuve. Il en reste que de Beaujeu est mort en brave *au commencement de l'engagement*, mais que celui qui commandait les troupes et qui a remporté la victoire sur Braddock fut Dumas. — Je viens d'apprendre que M. Audet a trouvé dans les Archives, son ouvrage à peine paru, un document autobiographique, de Dumas lui-même, qui confirme pleinement sa thèse. Ce document ne verra-t-il pas le jour ? Nous le souhaitons.

Laurier et son temps, par Alfred De Celles. (In-12, 228 pages, Montréal. *Librairie Beauchemin*.)

Œuvre hâtive et extrêmement superficielle. Laurier est encore trop près de nous pour que l'on puisse bien le juger. M. De Celles n'a tracé qu'une vague esquisse de son personnage. Il y a là, cependant, quelques traits que l'histoire retiendra.

Le travail de l'auteur tient en 129 pages. Le reste du volume se compose des *Oraisons Funèbres* prononcées sur la tombe de Laurier, et des témoignages rendus à sa mémoire par divers hommes politiques et par les journaux d'Amérique et d'Europe : compilation qui sera bonne à consulter un jour, mais où, s'il y a des choses à prendre, il y en a peut-être encore plus à laisser.

Le Frère Macaire-Alexis, des Écoles Chrétiennes, (in-8.— 82 pages, avec gravures. Montréal, *Procure des Frères*.)

Biographie de Joseph-Édouard Coutu, né à Whitefield (N. H.) en 1897 et décédé en 1919, après quelques années de la plus édifiante vie religieuse.

Fêtes patriotiques célébrées en 1919, par J.-D. Tourigny. (In-8, 164 pages, avec gravures. *Imprimerie De La Salle*, Montréal.)

Dollard, le Massacre de Lachine, George-Étienne Cartier, — voilà les trois grands souvenirs qui revivent dans ces pages, destinées manifestement à la jeunesse des écoles.

Glanures canadiennes, par Fr. S. L. (in-8, 190 pages. *Les Frères des Écoles Chrétiennes*, Montréal.)

Choses de notre Histoire, que les enfants et le peuple liront avec profit.

DOCTRINE

Le Divorce, par Ceslas Forest, O.P. (In-16, 151 pages. *Imprimerie Le Droit*, Ottawa.)

Cela pourra sembler étrange à la postérité, mais l'un des effets de la « Grande Guerre », chez nous, aura été d'ébranler, sinon d'abolir la législation ancienne sur le mariage, et d'ouvrir ainsi la porte à un fléau moral pire que la perte des vies : le divorce. La question est venue devant la Chambre Fédérale et le Sénat. Tout espoir d'enrayer cette mesure néfaste à la société n'est cependant par perdu, et c'est afin de fournir des arguments sérieux aux défenseurs du mariage chrétien que le R. P. Forest a préparé ce travail, où le divorce est considéré sous tous ses aspects, et irrémisiblement condamné.

Le Chrétien en retraite, par Alexis de Barbezieux, O. M. Cap. (In-12, 470 pages. Paris. Pierre TÉQUI, 1920.)

Cet excellent ouvrage a paru en France et il est d'un français. Il doit cependant figurer dans *Notre année littéraire*, car il nous appartient, les retraites dont il se compose ayant été données à nos populations, et l'auteur s'étant pour ainsi dire identifié avec notre vie, depuis le quart de siècle et au delà qu'il habite parmi nous. Toutes les classes de notre société, qui furent tour à tour évangélisées par ce zélé fils de saint François, auront profit à retrouver ici l'écho de sa parole claire, facile, abondante et remplie d'onction. Les prêtres surtout s'en inspireront avec fruit pour leur prédication, puisqu'il a cet avantage sur tant de

sermonnaires, que la morale chrétienne y est adaptée aux besoins particuliers de nos fidèles.

CRITIQUE

Au Service de la Tradition Française, par Édouard Montpetit, (in-12, 248 pages. *Bibliothèque de l'Action française.*)

Cet ouvrage est en deux parties : l'une de critique littéraire et d'analyse psychologique, l'autre de paroles et discours. C'est un recueil d'articles et d'allocutions. La partie que je préfère d'un grand bout est la première. Non que l'autre soit dénuée de mérites. Rien de ce qui vient de M. Montpetit n'est négligeable. Mais ses paroles et discours ont nécessairement un caractère de circonstance; tandis que les articles sont faits d'éléments plus durables. Qu'il écrive ou qu'il parle, l'auteur est toujours élégant et très-français.

Apologies, par Marcel Dugas. (In-12, 110 pages, Montréal. *Paradis-Vincent, éditeurs.*)

Plaquette fort élégamment imprimée, un peu déparée seulement par certains interlignages défectueux. Et le ton en est dernier-cri. Marcel Dugas a du talent, mais un talent trop peu surveillé. Pour un critique, il a l'imagination joliment voyageuse et chimérique. Qu'il se contienne davantage, qu'il se bride et se dompte, qu'il baisse la voile, et ses fines intuitions artistiques se tempèreront d'un jugement qui leur donnera de la valeur.

POÉSIE

La Vieille Maison, par Blanche Lamontagne, (In-12, 216 pages. *Bibliothèque de l'Action française.*)

Hymne fervent à la maison ancienne, à tout ce qu'elle renferme, tout ce qui l'entoure, aux ombres mêmes de ceux qui l'habitaient autrefois et qui reviennent se mêler à sa vie présente et continue. Il y a là des choses exquises de grâce et de naturel.

Le Cap Éternité, par Charles Gill, (in-12, 158 pages. édition du Devoir, Montréal.)

Ce pauvre Gill aura connu bien des formes d'épreuves, et entre autres, celle-ci, particulièrement douloureuse à un artiste, de n'avoir pu achever le grand poème qu'il rêvait. Il en reste seulement des *dissecta membra*. Un jugement est assez difficile à porter, quand on n'a ainsi que des fragments épars; et d'autant que le plan général nous échappe. Il y a pourtant des morceaux finis, dont quelques uns sont superbes : *Ave Maria*, par exemple, si précis comme doctrine, d'un rythme large et berceur, d'un accent si prenant; et ces *Stances aux Étoiles* dont Chapman me disait un jour : « Il n'est rien de plus beau dans toute notre poésie ». Charles Gill avait l'étoffe d'un grand poète. Mais son œuvre est l'image de sa vie : brisée. Il aura grossi la phalange des « poètes maudits. »

Les Eaux Grises, par Hermas Bastien. (In-12, 234 pages. Montréal. Imprimé au Devoir.)

Œuvre de jeunesse, où il y a quelques réalités déjà, et beaucoup d'espérances. Hermas Bastien est à bonne école. Et je souhaite qu'il tienne les promesses qu'il nous fait concevoir. De ce recueil, je retrancherais *Les Lupanars*, page 157, mot vilain qui signifie plus vilaine chose. Cela n'avait rien à voir ici. Il est des sujets qu'un poète qui se respecte n'aborde même pas, fût-ce pour les flétrir. *Paulo majora...*

Dollard, Poème dans le genre ancien, en 3 chants. (In-16, carré, 87 pages, Montréal. Librairie Beauchemin.)

Poème où il y a un grand souffle patriotique. La facture est bonne. Je note, cependant, au quatrième vers de l'*Invocation*, 14 pieds. Cela doit être une faute d'impression. Ce poème dénote un talent loin de la maturité encore, mais réel et prometteur, plein de verve et de sincérité.

Anthologie des Poètes Canadiens, composée par Jules Fournier, mise au point et préfacée par Olivar Asselin. (Grand in-12, 309 pages. Granger Frères, éditeurs, Montréal.)

Voici l'un des meilleurs livres de l'année, et qui est une contribution précieuse à l'histoire de notre littérature. Pour Asselin, cette littérature n'existe pas. Mais l'ouvrage qu'il présente au public donne un démenti à ce paradoxe. Et certaines conclusions de sa préface même sont fort loin, heureusement ! des rigoureuses prémisses qu'il pose. — Pourquoi cet Asselin, qui a du goût, dit-il, page 12, de certains de ses poètes préférés que « s'ils ont en général l'haleine plutôt courte, ils ne l'ont jamais mauvaise ? » Pourquoi cette image empruntée à une digestion laborieuse ? — *Anthologie* est composée selon toutes les règles du genre. Chaque poète a sa biographie ; et le choix de ses poèmes, en général fait judicieusement, est précédé d'une appréciation critique où il y a un tact exquis, de la finesse, de la sérénité.

L'Envol des Heures, par Arthur Lacasse. (In-8, 181 pages, Québec, 1919.)

M. l'abbé Lacasse est l'un de nos meilleurs poètes. Il nous a donné d'abord *Heures Solitaires*. Ce nouvel ouvrage prouve que son talent est en ascension. D'autres suivront sans doute, révélant tout ce que son âme méditative recèle encore de rêves et de rythmes. Je crois qu'il excelle surtout dans ses tableaux de nature. Comme chez les plus grands poètes, ses morceaux de circonstance sont

d'une inspiration un peu forcée et commandée. Dans ses *croquis*, au contraire, il y a un naturel, une fraîcheur qui charment. Ses descriptions sont précises. Ce sont bien les paysages de chez nous qui s'y peignent. Par un oubli qui n'a pas été voulu, sans doute, l'*Anthologie* n'a pas mentionné ce poète. Notre admiration voudrait réparer cette omission.

CONTES ET BILLETS

Chez Nous, par Adjutor Rivard. (Grand in-12, 256 pages, Québec. *Action Sociale Catholique*.)

C'est, en un seul volume, *Chez nous*, et *Chez nos gens*, deux ouvrages qui ont obtenu un grand succès. Cette dernière édition est un chef-d'œuvre d'élégance simple. Je félicite mon ami Rivard d'en avoir retranché *Les écumeurs de tonnes*, qui déparaît les premières. Ces *Contes* ne sont pas tous d'égale valeur. Il en est de parfaits; il en est où l'artifice éclate trop; il en est où l'esprit est forcé. En général, ils sont dignes de toute admiration.

Le Petit Monde, par Louis Dupire, (In-12, 127 p. *éditions du Devoir*.)

Louis Dupire aime les enfants, les siens, ce qui est tout naturel, et ceux des autres, ce qui est le signe d'un bon cœur. Chose plus difficile, il les comprend. Une âme d'enfant a ses mystères, ses profondeurs. D'un œil sympathique, Dupire sonde ces charmants abîmes et nous en rapporte toutes sortes de belles descriptions et de jolies trouvailles.

Nuances, par Yvonne Charette. (In-12, 132 pages. *Imprimé au Devoir*.)

Moisson de Souvenirs, par Andrée Jarret (In-12, 160 pages, *Imprimé au Devoir*.)

Couleur du temps, par Michelle Le Normand (In-12, 140 pages, édition du Devoir.)

Ces recueils de trois *Billetlistes*, que les abonnés du *Devoir* connaissent bien et goûtent beaucoup, sont faits d'impressions fugitives, de tristesses et de sourires, d'humaines sensations et d'envolées religieuses. De belles âmes douces transparaissent à travers cette littérature un peu spéciale.

L'Homme du jour, par Marie-Rose Turcot. (Petit in-12. 206 pages. Montréal, Librairie Beauchemin.)

Des nouvelles, écrites d'une plume alerte, qui ira peut-être jusqu'au roman.

Jean de Canada, Les Deux Neiges. (Petit in-12, 162 pages.)

« Des fantaisies », en a dit Françoise.

Au Pays de l'Érable, quatrième concours de la S. S.-J.-Bte. (Grand in-8, 194 pages, avec des dessins d'artistes.)

Recueil de travaux primés. *Macte animo, puer, sic itur ad astra.*

Une mine de Souvenirs, par Z. Lacasse, O.M.I. (Grand in-8, sans date ni lieu de publication.)

Quiconque a vécu longuement a des souvenirs enregistrés dans les replis de sa mémoire. Et quand cette vie a été dépensée en fructueux apostolat parmi les blancs et les sauvages, elle a nécessairement été marquée par des exemples édifiants. De la moisson d'observations de toute nature qu'il a faite au cours de sa carrière de missionnaire, le Père Lacasse tire un ouvrage où la causticité de l'esprit s'allie au zèle évangélique le plus pur. Mais les premiers chapitres de cette « Mine » nous reportent à l'enfance et à la jeunesse du Père, qui sait à la fois nous faire rire et nous toucher par ces « histoères » du bon vieux temps.

VOYAGES

Le Tour du Saguenay, par Damase Potvin. (In-12, 168 pages, Imprimé à l'Éclaireur, Beauceville.)

Guide excellent et instructif pour un voyage au « Royaume » de Saguenay. Beaux demi-ton.

Croquis laurentiens, par Marie-Victorin, des É.C. (Grand in-8, 300 pages, avec illustrations de Massicotte. Montréal, 44, rue Côté.)

L'auteur nous promène depuis Longueuil jusqu'aux Iles de la Madeleine, et nous ne ressentons que plaisir et profit à le suivre. Les 3 *chansons* de la fin sont des exercices manifestement littéraires. Cet ouvrage marque un progrès notable sur les *Récits laurentiens*.

Chez nos frères les Acadiens, notes d'Histoire et Impressions de voyage, par Émile Dubois. (In-12, 176 pages. Bibliothèque de l'Action française.)

L'Acadie, terre de ruines, sur laquelle plane une éternelle mélancolie, nous attirera toujours. D'autant plus qu'elle offre ce miracle, supérieur peut-être à celui de notre propre survivance : la résurrection d'une race. L'auteur a fait à son tour un *Pèlerinage au Pays d'Évangéline*, et il nous en rapporte un beau livre, où la partie vraiment neuve est constituée par le récit de ce qu'il a vu et entendu. Car, pour ce qui est de l'histoire, il s'en tient à Rameau, Casgrain, Bourgeois, et ne produit absolument rien d'inédit. La citation (p. 120, paragraphe 2,) qu'il prête à Winslow, d'après beaucoup d'auteurs, n'est pas de Winslow. (Cf. *Acadie*, tome II, p. 413, note.) C'est un détail. Ailleurs, relevant quelques particularités du langage acadien, il nous dit que les acadiens les avaient emportées de la Normandie. Et nous qui croyions que les Acadiens venaient uniquement

de la Bretagne ! Il reste que cet ouvrage est d'une lecture facile et qu'il abonde en renseignements intéressants.

FOLKLORE

La vente de la Poule noire, par Jules Tremblay. (Mémoires de la S.R.D.C.)

En Mocassins, par Arthur Guindon, P.S.S. (Petit in-12, 240 pages. Illustré par l'auteur. Montréal. Imp. de l'Inst. des Sourds-Muets.)

Livre étrange consacré au folk-lore indien. Cela est bien écrit. Mais le sujet ne peut guère intéresser que les spécialistes en cette branche de l'archéologie.

SOCIOLOGIE

La Mutualité, par Avila Bourbonnière. (In-12, 185 pages. G. Ducharme, Libraire-Éditeur, Montréal.)

Les Syndicats catholiques, par Joseph-Papin Archambault, S. J. (In-12, 82 pages. Éditions de la Vie Nouvelle, Montréal.) Plaquette qui a fortement accentué un beau mouvement.

Syndicats nationaux ou internationaux, par Henri Bourassa. (In-8, 46 pages, Imprimé au Devoir.) Recueil d'articles qui ont grandement contribué à libérer nos ouvriers de l'emprise américaine.

Vers la maternité, par le Dr J.-G. Paradis. (Petit in-16, 71 pages, Québec. Action Sociale.)

La Charité en action, Conférence donnée « Au Foyer », œuvre de l'Association catholique féminine, d'Ottawa, par Jules Tremblay.

CONFÉRENCES

Ce que dit la Jeunesse... Conférences prononcées sous les auspices de l'Association des Étudiants de l'École des

Hautes Études Commerciales. (In-12, 170 pages, Montréal. Soc. des Conférences, Éditeurs.)

Essais sur la Politique, l'Histoire et les Arts. Première série, conférences faites sous les auspices de l'Association de la Jeunesse Libérale de Montréal. (In-12, 269 pages. Montréal, Librairie Beauchemin.)

* * *

Tel est, ami lecteur, le tableau de notre activité littéraire, au cours de cette année 1920. J'ai probablement oublié quelque ouvrage encore. Et je n'ai pas mentionné les tracts que publie, par milliers, l'*Action française*, ni le concours pour les *Prix d'Action Intellectuelle*, heureuse initiative que nous devons à l'*Association Catholique de la Jeunesse Canadienne*, ni cet autre concours dramatique ouvert par la *Ligue des Droits du Français*, pour une pièce sur l'*Anglomanie*. C'en est assez pour convaincre que la récolte a été bonne. Ses fruits sont d'inégale valeur. La critique à venir fera le triage et opérera les justes sélections: Fions-nous au temps. Il est un grand maître impartial. Ce qui est digne de vivre surnage toujours. J'avais seulement pour tâche d'engerber les grains et de dénombrer la moisson.

Henri d'ARLES

Concours d'art dramatique — Nous rappelons que le concours se termine le 1er juin prochain. Ce jour-là chaque concurrent devra faire parvenir à nos bureaux une copie dactylographiée de son essai.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

Encore les chemins de fer Revenir sur les mêmes choses est ordinairement fastidieux. Il faut cependant parfois s'y résigner. Ainsi l'exigent les causes à défendre. Tel est bien le cas des chemins de fer. Aucun sujet, je crois, n'a occupé une si large place dans nos chroniques. Et c'est par lui encore que va débiter celle-ci. De tout côté en effet nous arrivent plaintes sur plaintes.

Ici c'est le serre-frein qui s'avoue incapable de parler français. « Le 25 janvier, nous écrit un de nos abonnés, j'étais sur le train Sherbrooke-Montréal, du Pacifique. Près de Farnham, je demande un renseignement au serre-frein. «*I don't speak french*». fut sa réponse. Et sur ma menace de le rapporter, il s'esclaffa. J'ai aussitôt communiqué la chose aux autorités ».

De Québec à Montréal Là c'est l'agent ou le chef de train qui refusent de donner des récépissés bilingues. Voici la lettre adressée le 20 décembre 1920 à l'un des officiers du Pacifique, M. L.-J. Amyot.

Monsieur,

A leur séance régulière du 12 décembre dernier, les membres du Cercle catholique des Voyageurs de Commerce des Trois-Rivières ont résolu d'adresser en leur nom et au nom d'un certain nombre de Tri-fluviens influents la réclamation suivante à la Compagnie du *Canadian Pacific Railway* :

1. Attendu que les voyageurs ne peuvent encore après des demandes réitérées, se procurer à la gare des Trois-Rivières des formules bilingues pour le recouvrement de billets non utilisés;

2. Attendu que sur les trains de Québec à Montréal le conducteur déclare n'avoir pas de récépissé bilingue à donner aux voyageurs après avoir reçu leurs billets;

5. Attendu que d'après la loi de la Province de Québec, les voyageurs ont droit à ces formules bilingues;

Le Cercle catholique des Voyageurs de Commerce des Trois-Rivières demande à la Compagnie du C. P. R. de bien vouloir prendre cette

plainte en considération et de rendre pleine et entière justice à ses voyageurs.

Vous priant, cher monsieur, de transmettre cette requête à qui de droit, veuillez nous croire,

Vos tout dévoués,

Les membres du Cercle catholique des Voyageurs de Commerce des Trois-Rivières.

par C. de Grammond, secrétaire-correspondant.

Au Saguenay

Ailleurs, c'est dans tous les services que la langue française est ostracisée, comme en fait foi le vigoureux réquisitoire dressé par le cercle Labrecque de l'A.C.J.C. à l'intention des autorités du « C.N.R. » et que nous reproduirons bientôt dans notre partie documentaire.

Que faire alors devant une telle situation? *Le Progrès du Saguenay*, à qui nous empruntons les documents du Cercle Labrecque, les accompagne d'un article très judicieux où il dit, entre autres choses :

« C'est le public qui doit maintenant assurer définitivement la victoire du français. Si les commerçants exigeaient toujours du français sur les connaissements, sur les avis de marchandises, sur les quittances, dans toute la correspondance, etc.; si le public réclamait l'affiche « Bureau de l'Express » en pendant de l'« Express Room »; si les passagers en char dortoir imposaient par leur persistance à parler le français un domestique de langue française; si, au char réfectoire, les hôtes réclamaient des menus français au lieu de s'évertuer à déchiffrer un anglais de cuisine, la question du français sur les Chemins de fer Nationaux serait complètement réglée en l'espace de deux mois.

« N'oublions pas que les chemins de fer existent pour servir le peuple et qu'ils ont besoin du peuple, qui est leur clientèle. Le jour où le peuple imposera aux chemins de fer le légitime respect de sa langue, ceux-ci devront s'y conformer, faute de quoi ils végèteront. »

Devant les tribunaux

En dernière mesure d'ailleurs, il y a la loi. Quelques-uns ont le courage de s'en prévaloir. On se rappelle le procès intenté et gagné par le notaire Trudel de Charlesbourg, voici deux ou trois ans. L'histoire vient de se répéter. Le 19 janvier dernier, le juge Lebœuf rendait jugement à Montréal, en faveur de Mlle Marie-Louise Giroux contre la *Quebec Montreal and Southern Railway Co.*

La demanderesse avait reçu, à la gare de Nicolet, un connaissance en anglais. Elle poursuivit aussitôt la compagnie. Celle-ci rétorqua qu'elle avait des connaissances français, et que Mile Giroux en aurait obtenu si elle s'était seulement donné la peine de les demander. Mais le juge, s'appuyant sur la loi Lavergne, article 1682c du Code civil, déclara que les connaissances devaient être bilingues, c'est-à-dire imprimés dans les deux langues sur le même document. Et il condamna à l'amende la *Quebec Montreal and Southern Railway Co.*

Contre l'anglomanie

Le grand remède, toutefois, c'est encore, comme le conseille le *Progrès du Saguenay*, de secouer notre propre torpeur, de cultiver en nous la fierté nationale, de pratiquer le respect de nos propres droits, comme nous pratiquons le respect de ceux des autres. Dans une conférence récente, le juge Monet ne craignait pas de placer l'anglomanie parmi nos principaux défauts, à côté de la paresse intellectuelle et de l'intempérance. Et il citait le cas d'une petite ville, non loin de Montréal, qui ne compte pas cinquante familles anglaises et « où le rideau d'une salle publique porte les enseignes, écrites en anglais, de douze marchands dont la moitié ne connaissent aucunement la langue anglaise ».

« J'entrais un jour, ajouta le conférencier, dans un magasin de meubles de cette ville pour y faire une emplette assez considérable. Je m'adresse à celui qui semblait être le propriétaire. Il me demande pour toute réponse: *Can you speak english?* Je dis tout ce que je savais d'anglais pour lui expliquer sa sottise, et je sortis du magasin pour aller meubler ma maison chez un compatriote. »

Aux douanes postales

Ne sont-ils pas rares ceux qui s'affirment ainsi? Prenons le cas des douanes, des douanes postales d'abord. Qui est jamais monté au dernier étage de l'Hôtel des Postes, à Montréal, a pu voir une grande foule stationner auprès des guichets. Bon endroit pour venir s'exercer à la patience, faisait remarquer l'autre jour un échevin. Les Canadiens français y sont nombreux. Combien signent des formules rédigées dans leur langue? Pas un sur cent. — Pour la bonne raison, me répondra un habitué de l'endroit, qu'il n'en existe pas, et qu'il nous faut nos colis. — Pardon, monsieur, il y en a. Mais il semble que pour les obtenir il faille les demander. A celui qui ne dit rien, on présente la formule anglaise, fût-il français de nom, de langage et de physionomie.

Un de mes amis, obligé de monter là souvent, m'affirmait avoir obtenu sans difficulté, huit fois sur dix, des formules françaises. Dans les premiers temps il les demandait. Aujourd'hui on le connaît. Et certains commis cherchent dans leur tiroir, dès qu'ils le voient arriver, les feuilles dont on ne se sert que par exception. Cet ostracisme est-il voulu ? est-il commandé ? Je l'ignore, mais la preuve existe qu'on peut le faire cesser.

Chez Blaiklock Frères

Avec les courtiers en douane les difficultés semblent plus grandes. Elles ne sont pas cependant insurmontables. Le patriote dont je viens de parler en a fait l'expérience le mois dernier. Sur un avis, daté de Paris, de la *Compagnie Mondiale de Transports*, il envoie à ses représentants montréalais, les Frères Blaiklock, le connaissance d'une caisse qui lui était expédiée. Ceux-ci retirent la caisse et adressent au destinataire une facture rédigée complètement en anglais. Qu'auraient fait, dans ces circonstances, les trois quarts, les quatre cinquièmes, les neuf dixièmes des nôtres ? Un chèque en règlement de compte, des remerciements, et, l'âme en paix, ils auraient joui de leur colis.

Notre ami crut qu'une autre attitude s'imposait. Il descendit du haut de la ville, gagna les bureaux des Frères Blaiklock, rue *Common*, près de la place d'Youville, dut revenir sur ses pas jusqu'à la rue Saint-Pierre où les courtiers s'étaient temporairement installés, puis, là, essaya courtoisement de faire comprendre à un bon Irlandais l'objet de sa demande et combien elle était juste. Ça n'entra pas du coup, mais enfin, ça entra ! Comme on ne pouvait imprimer sur le champ une facture française, on fit mieux encore : on en transforma une anglaise en bilingue. A côté de *duty* déjà imprimé, une main experte écrivit *Droits* ; à côté de *Freight*, *Fret* ; à côté de *Wharfage*, *Charroiyage* ; à côté de *Entry*, *Entrée* ; à côté de *Postage and War Tax*, *Timbre de guerre*. Le bureau lui-même — où l'on entendait de la salle voisine des voix bien françaises — fit la traduction, et on se sépara dans les meilleurs termes. « Mon après-midi y passa presque entièrement, concluait mon ami en me racontant cette prouesse, mais il me semble, à moi, que je ne l'ai pas perdu ».

A nous aussi certes ! Et si de rapporter ce fait stimule le patriotisme languissant de quelques-uns de nos lecteurs, les heures dépensées par X... pour aller chez Blaiklock auront été encore plus fructueuses.

Pierre HOMIER.

LES LIVRES

« LA RÉSISTANCE AUX LOIS INJUSTES »

(par le R. P. Albert-Marie Mignault, O.P.) ¹

A l'époque où la morale chrétienne était à la base de l'édifice social et en avait pénétré tous les organismes, encore qu'il y eût comme de nos jours de redoutables conflits, cependant la solution en était fort simplifiée, les remèdes plus à la portée et plus efficaces. Aussi bien, voit-on aujourd'hui l'Église dans son travail de réorganisation de la société, prêcher sans cesse le retour aux principes de cette morale, si bien codifiés par les théologiens du moyen-âge, saint Thomas en tête.

Le R. P. Albert-Marie Mignault dans son travail intitulé « La Résistance aux Lois injustes et la Doctrine catholique » a voulu concrétiser cette grande vérité. Il y a réussi. Quand on a lu ces pages d'une doctrine sûre et si limpide, on éprouve le sentiment de bien-être que procure toujours la solution d'un problème ardu, et l'on se prend à faire cette réflexion : il est donc vrai que sur toutes les questions, même les plus troublantes, saint Thomas a longtemps d'avance fixé la doctrine et donné les solutions les plus rationnelles.

Ce qui fait la valeur de ce livre, c'est que l'auteur a emprunté — un Dominicain professeur de théologie ne nous en voudra pas de faire cette observation — à son frère du XIII^e siècle, non seulement ses idées mais encore la manière de les exposer. Un principe, une définition éclaire toute l'œuvre, et l'esprit n'a qu'à suivre cette lumière pour saisir tous les détails et donner aux cas les plus concrets une réponse péremptoire.

Ici la clef de voûte, c'est la définition de la loi ² posée et expliquée en tête du volume. De cette définition découlent tous les caractères qui

¹ Bibliothèque de l'Action française, 1921, 160 pp. 75 sous.

² Notons toutefois que cette définition telle que formulée ici pourrait laisser entendre que celui qui a le soin de la communauté ne fait que promulguer la loi. Le R. P. Pègues, O. P. que cite l'auteur, traduit avec moins d'élégance peut-être, mais plus exactement la formule de saint Thomas : « Une ordonnance de la raison, pour le bien commun, faite par celui qui a le soin de la communauté, et promulguée ». Au reste, le R. P. Mignault dans l'explication qu'il donne de sa définition dissipe toute équivoque.

marquent la loi juste et la distinguent des lois injustes. Celles-ci n'étant pas des lois à proprement parler, ne sauraient d'elles-mêmes lier les consciences. — Quelle doit donc être notre attitude en face d'une loi injuste? — Pour justifier les réponses de saint Thomas, l'auteur nous les montre déjà contenues dans la Sainte-Écriture et les Pères, puis constamment proposées comme règle invariable par la magistère infailible de l'Église. La résistance aux lois injustes est donc permise, mais dans quels cas et quelle forme doit-elle revêtir? C'est l'objet de la seconde partie. Ici encore, à la lumière des définitions et distinctions établies au préalable, on est amené tout naturellement à saisir le bien fondé des conclusions et des applications pratiques de l'auteur.

Tel est le contenu de cette étude, couronnée au premier concours de l'A.C.J.C. Sans doute comme nous l'apprend l'introduction, la question générale de la résistance au pouvoir n'est pas envisagée sous tous ses aspects, mais nous osons dire que l'essentiel y est. A l'aide de ces données, il n'est pas de problème, dans cet ordre, que le lecteur ne puisse aborder en connaissance de cause.

Voilà donc un livre que devront se rendre familier, chez nous, tous ceux qui veulent, dans les questions sociales, mettre leurs idées en harmonie avec la doctrine catholique. Ils y trouveront un guide sûr qui dans nos luttes et revendications leur inspirera la sainte fierté du droit devant l'injustice non moins qu'une sage mesure dans l'usage des moyens de résistance. Dédaignant les stériles violences, fruit de doctrines mal assises, ils travailleront avec le calme et l'efficace que donne a possession entière de la vérité. Nos causes ne pourront qu'y gagner. Il nous faut donc féliciter l'A.C.J.C. d'avoir suscité ce travail, et l'auteur d'avoir enrichi notre littérature philosophico-religieuse d'une œuvre de haute valeur.

Gilles MARCHAND, O.M.I.

Ottawa, 31 janvier 1921.

LES FORTERESSES DU CATHOLICISME¹

Le baron de Broqueville appela un jour de ce nom les maisons de retraites fermées, et le P. Papin-Archambault écrivant leur histoire a donné ce titre au volume de près de douze cents pages qu'il vient de

¹ Les forteresses du Catholicisme par Joseph Papin-Archambault, S. J. — Éditions de la *Vie nouvelle*, Montréal, 1921.

livrer au public. J'ai entendu lire ce volume dans le réfectoire de la Villa Saint-Martin, alors que je suivais les exercices de saint Ignace avec un groupe de mes paroissiens qui venaient dans la solitude auprès du cœur de Jésus, prendre de nouvelles inspirations d'énergie et de courage. Je comprends mieux le zèle du P. Archambault pour son œuvre, « l'œuvre qui nous sauvera ». Il en a étudié là-bas le fonctionnement; il en a constaté les fruits merveilleux; et dans son cœur d'apôtre et de patriote il a voulu l'implanter chez nous. Il veut la développer toujours; et dans ce pieux dessein il nous décrit les transformations qu'elle a opérées dans tant d'âmes qui se donnèrent ensuite aux œuvres sociales.

Ce qui ressort d'abord de la lecture du livre, c'est que les retraites fermées des différents pays du monde ne diffèrent pas en substance. Elles ont toutes l'air de famille avec les exercices de saint Ignace à leur base et elles se ressemblent, je pense, comme un jésuite ressemble à un autre jésuite. Tous disciples de saint Ignace, ils ont à cœur le même souci de travailler pour la plus grande gloire de Dieu; mais avec cette passion identique en tous, ils gardent leur originalité et s'adaptent avec facilité aux œuvres diverses des différents pays du monde.

Ce ne sera pas un mince mérite pour le P. Archambault que d'avoir organisé les retraites fermées, et d'avoir fait construire la Villa Saint-Martin, berceau de l'œuvre et son foyer principal. Espérons que les catholiques lui viendront en aide pour mettre à l'abri de toute préoccupation financière cette maison d'où sont sortis tant d'hommes que nous retrouvons dans nos œuvres sociales et charitables. Pourquoi ce souffle de dévouement qui passe sur les générations de catholiques que vous voyez sortir « des forteresses du catholicisme » en France, Belgique, Hollande, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Angleterre, États-Unis, Canada, Amérique du Sud, Chine, Madagascar? Pourquoi la générosité, le don de soi — tout le livre du P. Archambault le prouve — ne sont pas seulement sur les lèvres? On le sent: ces vérités et ces sentiments résident au fond des cœurs (comte de Mun, page 9; Philibert Vrau page 29); elles se traduisent en nobles gestes chez le simple ouvrier, comme chez l'homme plus cultivé. La raison véritable est que le dévouement, c'est la vie de foi; et les retraitants jeunes ou vieux considèrent que le devoir de leur foi leur impose une tâche individuelle et une tâche sociale. Ils connaissent mieux les vérités essentielles de la religion, orientent plus sûrement leur vie vers le vrai et le bien.

Employés, ouvriers de la ville, ruraux, tous passent par des états d'âme analogues; ils ont affermi leur croyance dans l'au-delà; et à la

lumière de l'évangile mieux compris, ils font marcher de front les aspirations grandissantes de leur âme et travaillent plus énergiquement à la solution des problèmes intimes et sociaux qui se posent au cours de la vie.

Voilà l'œuvre qui s'accomplit dans « les forteresses du catholicisme ». M. de Mun avait raison d'appeler la retraite fermée « une véritable école d'application ». La foi s'y développe; le croyant, dans un travail de conquête et de propagation, sait mieux atteindre les intelligences et les cœurs, il saisit plus nettement les besoins de l'âme à gagner, les aspects de la foi qui s'harmonisent le mieux avec ses besoins.

Tels, par exemple, le voyageur de commerce, et le jeune homme de l'A.C.J.C. qui se penchent sur les âmes de leurs compatriotes pour les redresser, les éclairer, les conduire dans les sentiers de nos meilleures traditions religieuses et nationales.

Abbé Philippe PERRIER.

VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

Le directeur de l'*Action française* m'avertit de faire courte ma chronique de ce mois-ci. « Les 64 pages de la revue ne suffisent plus, me dit-il, nos collaborateurs attendent de mois en mois, la publication de leurs articles ».

Notre revue — Il faut pourtant que je dise un mot de la revue, puisque le directeur en parle lui-même. Nous avons demandé aux collégiens de nous faire un peu de propagande pendant les vacances du jour de l'an. En beaucoup de collèges notre appel a été magnifiquement entendu. Au Séminaire de Sainte-Thérèse, au Collège de l'Assomption notamment, quelques-uns de nos jeunes amis se sont particulièrement distingués. La palme toutefois revient aux étudiants de l'Université d'Ottawa. Ces braves jeunes gens qui opéraient en plein milieu ontarien, nous ont envoyé près d'une centaine d'abonnements nouveaux : exactement 92. Voilà pour le moins un geste de vitalité française. A ces jeunes et vaillants étudiants toute notre gratitude.

Il faut également signaler les activités isolées de quelques-uns de nos amis qui nous envoient de semaine en semaine des abonnés : signons : M. Jean-Marie Gauvreau de Montréal; MM. Gérard Lacroix, Eudore Bélanger, de Québec, et une petite religieuse d'Ottawa qui nous en voudrait de révéler son nom. Nous publierons aussi quelqu'un de

ces jours la lettre d'un groupe d'étudiants canadiens actuellement à Fribourg, en Suisse, abonnés de l'*Action française* et dont les paroles éveillent d'autres espérances.

Autres initiatives — Réunissons brièvement, sous cette rubrique, tant de choses, tant d'initiatives d'*action française* qui mériteraient plus de publicité. Parmi ceux qui se sont intelligemment employés à éclairer l'opinion publique sur l'enseignement bilingue en notre province, il faut sûrement placer à l'un des premiers rangs le R. P. Joyal, O.M.I. du Cap de la Madeleine. Le Père Joyal a donné, dans sa région, plusieurs conférences qui trouveront ici, nous l'espérons, un plus large écho. Ajoutons aussi que le *Bien public* des Trois-Rivières a écrit sur la matière de très intelligents articles. On a fait de même à l'*Évangéline* de Moncton; et le sentiment des vrais patriotes est donc unanime sur ce problème. — Nos amis de Chicoutimi, toujours entreprenants, mènent de ce temps-ci une campagne pour imposer aux autorités des chemins de fer nationaux le respect du français. La Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa mérite d'être chaudement félicitée. Elle a fait remettre des inscriptions bilingues à l'entrée de l'édifice Daily du Revenu de l'intérieur à Ottawa. A l'époque du jour de l'an, une circulaire de son président avertissait nos compatriotes de la capitale de revenir à la vieille tradition canadienne et de faire la distribution des étrennes non plus à Noël, mais le premier janvier. Ce sont là de petites choses, mais qui en manifestent de grandes.

Jacques BRASSIER.

PARTIE DOCUMENTAIRE

LETRE DES SUPÉRIEURS DES CONGRÉGATIONS ENSEIGNANTES À MONSIEUR ROSS

Monseigneur F.-X. Ross,
Vicaire général,
Rimouski.

Monseigneur,

Le 29 mars dernier, nous avons l'honneur de présenter à l'honorable Surintendant de l'Instruction publique une série de suggestions relatives au programme des écoles primaires élémentaires.

Deux de ces suggestions, la treizième et la dernière, concernant l'enseignement de l'anglais, ont servi d'argument dans des discussions

importantes, où certains leur ont donné un sens qui dénature notre intention. C'est pourquoi nous voulons bien, sur votre demande, vous en déclarer le sens exact.

En disant, à propos du certificat d'études : « Nous sommes favorables au projet pourvu : « que les examens portent seulement sur les matières fondamentales... auxquelles nous ajouterions l'anglais » notre intention n'était pas de réclamer pour l'anglais le rang des matières essentielles. Cela ressort de l'esprit général de notre document, et l'équivoque, si elle existe, ne se trouve que dans la construction grammaticale. Il nous avait paru simplement convenable qu'on interroge sur l'anglais, à l'examen qui termine la 6ème année, des élèves qui, selon le programme officiel, étudient cette matière depuis quatre ans. Mais nous avons eu soin de demander, dans notre suggestion fondamentale (la 1ère), qu'une distinction fût établie, dans le programme, entre les écoles rurales et les écoles urbaines.¹

Et lorsque nous demandions, pour la langue anglaise, une initiation orale dès la deuxième année, nous n'avions pas pour but de faire à l'anglais une place plus considérable, mais plutôt de réduire ce que certaines exigences nous imposaient quant à l'enseignement de la langue seconde au cours inférieur. Et le commentaire de notre suggestion (la 13ème) démontre que nous voulions, avant tout, que cette initiation ne fût pas préjudiciable à l'enseignement de la langue maternelle.

Veillez accepter, Monseigneur, l'hommage respectueux de vos tout dévoués collaborateurs,

(Signé) J.-A. CHARLEBOIS, C.S.V., provincial; f. AUGUSTIN, provincial des FF. de Saint-Gabriel; fr Jos.-ÉMERIC, provincial des FF. Maristes; F. LOUIS-ARSENE, provincial des FF. de l'Instruction chrétienne; Frère PHILIPPE, C.S.C., délégué du R. P. Alfred ROY, provincial des C.S.C.; Frère ALBERTUS, délégué du R. F. Louis-Édouard, provincial des FF. du Sacré-Cœur, province de Montréal.

EXTRAITS DU MÉMOIRE ADRESSÉ AU SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, LE 29 MARS 1920, ET MENTIONNÉ DANS LA LETTRE PRÉCÉDENTE :—

1° *Nuances à observer* — Nous demandons que des nuances plus accentuées soient insérées dans le programme, selon qu'il s'applique aux écoles urbaines ou aux écoles rurales.

.....
Note explicative — Nous croyons que pour le développement à donner aux notions fondamentales on doit tenir compte du milieu de l'école primaire. En fait, une distinction existe quant aux besoins et à l'organisation des classes, entre les écoles de villes et celles des campagnes. Pourquoi des nuances, au moins, dans le programme ne marqueraient-elles pas les distinctions à faire dans l'enseignement selon le milieu ? Un programme absolument unique ne peut être ni le minimum qui convient aux deux catégories d'écoles de la province, ni la mesure

¹ Les extraits textuels de ce mémoire sont à la suite de la présente lettre.

de leurs besoins respectifs. C'est pourquoi nous pensons que dans les notes et les conseils pédagogiques on devrait étendre au programme de langage, d'*anglais* et d'arithmétique le principe de distinction admis déjà pour le dessin et l'agriculture.

13° *Langue anglaise* — Nous demandons, pour les écoles urbaines, de commencer l'étude de la langue anglaise en deuxième année, oralement et selon la méthode directe, avec lecture au tableau noir des mots appris.

Commentaire. — Nous croyons que dans les centres urbains il est possible de faire une étude orale et intuitive de la langue anglaise en deuxième année. L'exigence des parents et des commissions scolaires appelle au moins une *initiation*, et nous sommes bien d'avis que c'est possible et que c'est *suffisant*. Car, de toute nécessité, il faut que la deuxième année reste la classe de *lecture* par excellence, la classe des *opérations fondamentales en arithmétique*, la classe de *l'écriture* et du *catéchisme*. Si vous introduisez l'anglais qui prend un quart de la journée de classe, vous ne pouvez plus remplir le programme sur les *matières essentielles*. Et nous considérons qu'une des principales causes de la faiblesse d'un élève dans les classes de troisième et de quatrième, est le manque de savoir lire. Nous ne sommes donc pas en faveur de l'introduction de l'anglais en deuxième année, même dans les centres urbains, sous une autre forme que la forme orale et par la méthode directe.

Quant à l'analyse grammaticale anglaise, nous trouvons qu'elle oblige l'élève à un travail trop difficile et qu'elle ne concourt pas à son développement, même en 6e année.

Certificat d'études — Nous sommes favorables au projet, pourvu :
 Que les commissions scolaires soient *libres* de l'établir dans telles de leurs écoles qu'elles jugeront capables de subir l'épreuve requise;
 Que les examens portent seulement sur les matières fondamentales énumérées aux pages 4 et 5 du « Rapport » de Mgr Ross, auxquelles nous ajouterions l'anglais;

Que ce contrôle ne s'exerce pas directement par un organisme central, mais par un *organisme régional*.

XXXXXXXXXXXX

VOUS DESIREZ VOUS MARIER COMMENCEZ PAR ECONOMISER

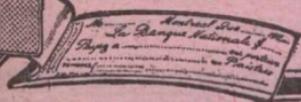
Lorsque vous serez prêt à fonder une famille, vous aurez les fonds nécessaires pour meubler votre maison et faire face aux premières dépenses d'établissement. Déposez vos épargnes à

La Banque Nationale

Siège Social: Québec Fondée en 1860

La plus vieille Banque Canadienne-Française, 310 Succursales
et Agences au Canada Actif: plus de \$68,000,000.00.

Correspondants dans le monde entier



NOUS RECOMMANDONS LES

Conserves Alimentaires

Asperges, Tomates, Pois, Blé d'Inde, Poires, Pêches,
Ananas. — Boîte hygiénique :

“FRONTENAC”

HUILE D'OLIVE PURE “JEANNE D'ARC”

Estagons de 1/8, 1/4, 1/2, 1 gal., 5 gals, mesure impériale (Aussi en bouteilles).

Vin de Messe St-François doux, Cana sec, Approuvé

PATENAUDE, CARIGNAN, Limitée, - MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

ÉCOLE DES
Hautes Études Commerciales
DE MONTRÉAL

AFFILIÉE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PRÉPARANT AUX SITUATIONS SUPÉRIEURES DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE LA FINANCE

BIBLIOTHÈQUE ÉCONOMIQUE,
MUSÉE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL.

Décerne les diplômes de « Licencié en sciences commerciales » de « Licencié en sciences comptables » et de « Docteur en sciences commerciales ».

Le diplôme de « Licencié en sciences comptables » donne droit à l'admission dans « l'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec » et dans « l'Association des comptables de Montréal » (*Chartered accountants*).

Des BOURSES du GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir : Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Économie Politique, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères : (Espagnol, Italien, Allemand), etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des études.

399, AVENUE VIGER, MONTRÉAL

"COMPARER LE TRAVAIL"

voilà la devise de la *machine* à écrire

ROYAL

Quiconque *compare* adoptera toujours la "ROYAL". La machine pourvue d'un *clavier français* et de vingt autres améliorations toutes brevetées.

C. L. ALLUISI

REPRÉSENTANT

107-OUEST, NOTRE-DAME - - MONTREAL

PRIX SPÉCIAUX AUX MAISONS D'ÉDUCATION

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDEE EN 1874

Capital autorisé.....	\$10,000,000
Capital versé et réserve.....	7,800,000
Total de l'actif.....	61,000,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

J.-A. VAILLANCOURT, président; l'hon. F.-L. BÉRIQUE, vice-président; A. TURCOTTE; É.-H. LEMAY; l'hon. J.-M. WILSON; A.-A. LAROCQUE; A.-W. BONNER.

BEAUDRY LEMAN, Gérant général

Intérêt alloué au plus haut taux courant, sur tout dépôt de \$1.00 et plus fait à notre Département d'Épargne.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

OCCASIONS

COLLECTION GALLIA, jolis volumes, reliure pleine toile de fantaisie, ornés de portraits en héliogravure. Valeur 60 sous. Prix spécial.. . . . 40 sous

Parfums de Rome, Louis Veuillot, 2 volumes.	Pages choisies, J. K. Huysmans.
Odeurs de Paris, Louis Veuillot.	Pensées, Pascal.
Imitation de Jésus-Christ, int. de Mgr Benson.	Petite histoire de la littérature française, Faguet.

Et une vingtaine d'autres titres.

UN LIVRE INDISPENSABLE

Principes d'économie politique, Charles Gide, in4, 600 pages, reliure toile, édition de 1920.. . . . \$2.00

COLLECTION NELSON

Plus de 200 titres, liste sur demande. Jolie collection reliée pleine toile, comprenant saint François de Sales, Molière, Racine, etc. Valeur 60 sous. Prix spécial.. . . . 40 sous

COLLECTION BIJOU

Romans honnêtes, édit. de la Bonne Presse, près de 50 titres. Occasion pour les bibliothèques paroissiales. Valeur 40 sous. Prix spécial.. . . . 25 sous

VENEZ OU ÉCRIVEZ

Librairie DEOM, 251 EST,
rue Ste-Catherine.
MONTRÉAL

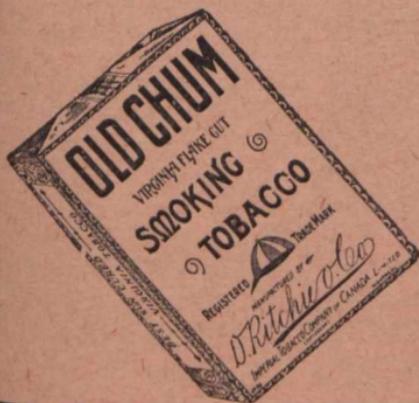
AJOUTER 10% POUR LES FRAIS DE PORT
DANS TOUS LES CAS

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

OLD CHUM

LE TABAC À FUMER LE PLUS POPULAIRE

*C'est un excellent
tabac qui plaît à
tous les fumeurs*



EN VENTE
PARTOUT

C'EST EN MARS QUE NOUS FÊTONS LE

53

ANNIVERSAIRE

De la fondation

Une maison de commerce qui a derrière elle plus d'un demi-siècle de prospérité, n'a pas besoin d'autre démonstration de sa valeur : avec la concurrence qui existe de nos jours, seules les maisons qui offrent à leur clientèle de véritables valeurs peuvent subsister aussi longtemps. Nous avons le droit de nous féliciter de ce long passé qui fut une marche ascendante vers de plus grands succès.

de notre maison

Il est donc naturel que nous fêtons cet anniversaire par une vente colossale : notre plus grande vente de l'année. Les gens qui viendront de la campagne, fussent-ils à une distance de 100 milles, seront amplement dédommagés de leurs dépenses de voyage, par les économies qu'ils réaliseront à notre vente anniversaire, laquelle est toujours le plus grand événement commercial de chaque année dans la province de Québec.

DUPUIS FRÈRES Limitée

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449-est, rue Sainte-Catherine,

Montréal.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

Imprimé au DEVOIR, 43 rue St-Vincent, Montréal.